

**Goree Institute**  
BP 05 Ile de Goree  
Dakar - Senegal

*Telephone:* (221) 33 849 48 49  
*Fax:* (221) 33 822 54 76  
*Email:* [info@goreeinstitut.org](mailto:info@goreeinstitut.org)  
*Website:* [www.goreeinstitut.org](http://www.goreeinstitut.org)



## **PROGRAMME D'APPUI MULTI ACTEURS EN VUE DES ELECTIONS LOCALES AU CONGO**

### **PHASE II:**

**FORMATION DES OBSERVATEURS, MISE EN PLACE DU QUARTIER  
GÉNÉRAL DES ELECTIONS, SUIVI DU MONITORING DES MÉDIAS,  
REDACTION RAPPORT D'OBSERVATION**

**Période de la Mission  
12 septembre au 01 octobre 2014**

## **I. Contexte et justification**

Dans la dynamique de la consolidation de la démocratie et des principes de bonne gouvernance, la République du Congo s'est dotée d'un certain nombre de structures en vue d'une amélioration qualitative de son processus politique et d'un effectif rapprochement entre la puissance publique et les bénéficiaires des politiques publiques.

Le foisonnement des médias et la privatisation du secteur des médias qui originellement était monopolisé par l'Etat a fait émerger de nouveaux besoins et par conséquent de nouvelles stratégies d'intervention et d'accompagnement des autorités politiques pour une meilleure efficacité des politiques publiques et un assainissement du secteur des médias.

Sous ce rapport, face aux défis croissants de la démocratisation et de la bonne gouvernance, avec les exigences y relatives, notamment l'accès à l'information, il a été institué un Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), ceci dans le but, entre autres, de réguler les médias Congolais et de statuer en période électorale pour une couverture des compétiteurs politiques dans le respect de l'esprit et de la lettre de la loi fondamentale et du corpus légal.

Depuis 2012, à la veille des élections législatives, avec l'accompagnement du PNUD, l'Institut Gorée : Centre pour la Démocratie, le Développement et la Culture a pu renforcer les capacités de 350 membres du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) et journalistes congolais environ. L'Institut Gorée est un centre panafricain d'intérêt public qui a développé une expertise dans la formation en matière électorale et activités connexes. De même, il est membre du Réseau du Savoir électoral et a pu capitaliser plus de 2 décennies d'activités diverses sur les questions électorales (Recherche, Facilitation, Intervention). L'Institut est également le Hub BRIDGE en Afrique de l'Ouest.

Etant donné le rôle crucial et délicat des médias en période électorale au sein de nos jeunes Etats et dans sa volonté de faciliter l'émergence de sociétés paisibles en Afrique, l'Institut Gorée a conceptualisé et proposé un module de formation en monitoring des médias, ceci dans le but de mettre à la disposition des parties prenantes un outil permettant de prévenir ou de circonscrire tout facteur d'instabilité lié à un mauvais traitement de l'information en période électorale.

En décembre 2013, la formation effectuée à l'intention du Conseil supérieur de la liberté de communication et les journalistes congolais, en introduisant les principes devant régir le monitoring des médias a permis de percevoir la nécessité d'un accompagnement plus poussé du Conseil dans le monitoring des médias.

Le rapport de la formation alors effectuée, sur la base des fiches d'évaluation administrées aux participants mettait en exergue de fortes recommandations, notamment :

- Mettre en place une unité de monitoring des médias
- Former des formateurs en monitoring des médias, dans une perspective de transfert de compétences effectif
- Effectuer, à l'occasion des élections locales qui doivent se dérouler en 2014 au Congo, un monitoring des médias permettant d'évaluer l'intervention des médias durant le processus électoral.

Par ailleurs, sous le prisme de l'approche du cycle électoral et dans une volonté d'instauration d'un processus électoral intègre, il est nécessaire d'impulser une dynamique pluri acteurs, intégrant toutes les parties prenantes au processus électoral, les organes de gestion des élections, les organisations de la société civile mises en réseau, etc., ceci afin qu'à chaque étape du processus, selon les enjeux, les urgences, les défis et les intervenants, les principes d'une bonne organisation et d'un bon management du processus électoral soient garantis.

C'est ainsi qu'en plus de l'accompagnement du Conseil supérieur de la liberté de communication, un accompagnement spécifique sera adressé aux autres parties prenantes au processus électoral congolais. La formation BRIDGE en Administration électorale, à l'intention de toutes les parties prenantes au processus électoral doit être comprise à cet aune, de même que la volonté de mettre en réseau les organisations de la société civile congolaise en vue des futures échéances électorales au Congo.

## **II. Objectif global**

- Participer à l'instauration d'un processus électoral intègre au Congo dans le cadre des élections locales
- Renforcer la crédibilité des organisations de la société civile congolaise experte en matière électorale

## **III. Objectifs spécifiques**

- Former 200 observateurs classiques en vue des élections locales
- Former 100 femmes candidates aux élections locales du 28 sept.-14 en Genre et Élections
- Formation de mise à niveau de 22 moniteurs de médias et des membres de l'Unité de monitoring des medias
- Formation de 20 analystes de données électorales
- Effectuer un suivi du monitoring des médias coordonné par le Conseil supérieur de la liberté de communication
- Mettre en place une cellule de coordination des activités d'observation portées par le PROSCEAC
- Produire un rapport final de l'observation effectuée par les organisations de la société civile congolaise mises en réseau

## IV. Résultats attendus

- 200 observateurs classiques sont formés aux techniques d'observation et de collectes de données électorales
- 200 observateurs sont déployés sur tout le territoire congolais lors des élections locales
- 100 femmes candidates aux élections locales sont formées en Genre et Élections
- 20 analystes de données électorales sont effectivement formés
- Les membres de l'Unité de monitoring de medias sont mis à niveau
- L'équipe du QG Electoral est familiarisée aux instruments devant accompagner le QG.
- 1 suivi est effectué relativement au monitoring des médias en cours, sous la coordination du CSLC
- 1 cellule de coordination des activités d'observation des élections locales est mise en œuvre
- 1 rapport final d'observation est rédigé

## V. CHRONOGRAMMES DES ACTIVITES D'APPUI AUX ACTEURS DES ELECTIONS LOCALES 2014

N	ACTIVITES	PERIODE		BESOINS	RESPONSABLE
		Début	Fin		
	Voyage Dakar - Brazzaville	13/09	13/09	-	
1.	Débriefing PNUD - PROSEAC - CSLC avec l'équipe du Gorée Institute	15/09	15/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle de conférence au sein des locaux du PNUD</li> <li>- Coordination de la réunion par le PNUD</li> <li>- Convocation des parties prenantes parle PNUD</li> </ul>	PNUD
1.	Formation des femmes qui sont candidates aux élections locales	16/09	19/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>- choix de 100 femmes candidates réparties en 02 groupes de 50 pour 02 jours de formation chacune</li> <li>- une salle de conférence en format groupe</li> <li>- logistique de conférence (cf. doc. Logistiques)</li> <li>- <b>Choix du lieu de formation (Hôtel Mikael)</b></li> <li>- <b>Préparation des documents de formation par le Gorée Institute</b></li> <li>- <b>Duplication des documents par le PNUD</b></li> </ul>	PNUD
2.	Formation de mise à niveau moniteurs des medias	16/09	17/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>- équipe de l'unité monitoring (CSLC) et les 22 moniteurs des medias</li> <li>- convocation par le PNUD des 22 moniteurs et des membres de l'équipe de l'unité de monitoring</li> <li>- mise a disposition de la logistique</li> <li>- choix du lieu de formation MERC (disponibilité des ordinateurs et Internet)</li> <li>- <b>Préparation des documents de formation par le Gorée Institute</b></li> <li>- <b>Duplication des documents par le PNUD</b></li> </ul>	PNUD
3.	Formation de 200 observateurs et 20 analystes	22/09	25/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>- formation par groupe de <i>50 observateurs 05 analystes par jour</i></li> </ul>	PNUD

				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convocation des participants</li> <li>- Mise à disposition d'une flotte téléphonique de 260 puces téléphoniques</li> <li>- Mise à disposition moyens de déplacement et per diem pour les participants</li> <li>- Choix du lieu de formation (Hôtel Mikael)</li> <li>- <b>Préparation des documents de formation par le Gorée Institute</b></li> <li>- <b>Duplication des documents par le PNUD</b></li> </ul>	
4.	<p><b>Mise en Place Quartier General (QG) électoral</b></p> <p><b>Formation des Opérateurs de Saisie à l'analyse des données électorales</b></p> <p><b>Formation des leaders de la PROSCEAC au fonctionnement du QG</b></p>	<p>25/09</p> <p>26/09</p> <p>26/09</p>	<p>26/09</p> <p>26/09</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- identification du lieu devant abriter le QG</li> <li>- identification de 20 opérateurs de saisie</li> <li>- 20 ordinateurs à mettre à la disposition des opérateurs de saisie</li> <li>- Formation des opérateurs au sein du QG déjà installé</li> <li>- Prise en charge et frais de déplacement des Opérateurs par le PNUD pour 5 jours</li> <li>- Test du dispositif d'appel des observateurs par les analystes</li> <li>- Définition des taches et responsabilité</li> <li>- Mode de fonctionnement</li> <li>- Elaboration du Plan de Déploiement des observateurs</li> <li>- Préparation conférence de presse de Déclaration d'arrivée</li> </ul>	<p><b>PNUD</b></p> <p><b>PROSCEAC - GORIN</b></p>
5.	<b>Déploiement des Observateurs</b>	27/09	27/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement des observateurs</li> <li>- Interaction avec les analystes du QG</li> </ul>	<b>GORIN - PROSCEAC</b>
6.	<b>Déclaration d'arrivée de la Plateforme des OSC</b>	27/09	27/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rédaction de la Déclaration d'Arrivée du PROSCEAC</li> </ul>	<b>GORIN-PROSCEAC</b>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification du lieu devant abriter la conférence de presse</li> <li>- Contact avec les medias par le PROSCEAC et le PNUD</li> <li>- Invitation des parties au processus électoral</li> <li>- Duplication de la Déclaration d'arrivée</li> </ul>	
7.	<b>Quartier General des Elections :</b> Interaction avec les Observateurs le jour des élections et CONEL, DGAE, CSLC, MATD	<b>28/09</b>	<b>29/09</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réceptif hôtelier devant abriter le QG</li> <li>- Prise en charge des analystes et membres du QG (déplacement et per diem)</li> <li>- Mise à disposition connexion internet haut débit</li> <li>- Mise à disposition imprimante et photocopieuse</li> <li>- Vidéo projecteur</li> <li>-</li> </ul>	<b>PNUD</b>
8.	<b>Exploitation des données et rapport d'observation</b>	<b>29/09</b>	<b>29/09</b>	<b>Exploitation des données de l'observation des élections</b>	<b>GORIN - PROSCEAC</b>
9.	<b>Finalisation/ Conférence de Presse et Déclaration préliminaire</b>	<b>30/09</b>	<b>30/09</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rédaction de la Déclaration Préliminaire du PROSCEAC</li> <li>- Identification du lieu devant abriter la conférence de presse</li> <li>- Contact avec les medias par le PROSCEAC et le PNUD</li> <li>- Invitation des parties au processus électoral</li> </ul> Duplication de la Déclaration Préliminaire	<b>GORIN - PROSCEAC</b>
10.	<b>Débriefing avec le PNUD - PROSCEAC-CSLC et GORIN</b>	<b>30/09</b>	<b>30/09</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle de conférence au sein des locaux du PNUD</li> <li>- Coordination de la réunion par le PNUD</li> </ul> Convocation des parties prenantes parle PNUD -	<b>PNUD</b>
11.	<b>Départ Equipe Gorée Institute de Brazza</b>	<b>01/10</b>	<b>01/10</b>	<b>Départ Equipe GORIN BRAZZA-DAKAR</b>	

## VI. Équipe de mission

- M. Doudou Dia, Directeur exécutif de l'Institut Gorée
- M. Mamadou Seck, Coordonnateur du Programme, Facilitateur BRIDGE
- Mme Maïmouna Konaté, Facilitatrice BRIDGE, Consultante en Gouvernance démocratique et Processus politiques
- M. Massamba Ndiaye, Webmaster, Spécialiste TIC et Elections

## VII. Déroulement de la mission

### *Coordination*

Plusieurs rencontres de coordination et d'harmonisation ont jalonné la mission, ce qui a permis de

- Clarifier les nouveaux termes du contrat devant lier l'Institut Gorée au PNUD
- mieux cerner les besoins du point de vue du contenu de la formation des femmes candidates aux élections locales
- Discuter avec les partenaires d'exécution de la PROSCEAC dans la dynamique de la préparation des formations des 200 observateurs
- Partager les termes de référence de la mission avec tous les acteurs impliqués dans le Programme d'appui multi acteurs
- Tenir quotidiennement des réunions de débriefing et d'évaluation de l'état des lieux dans le cadre des formations des observateurs et dans la perspective de la mise en place de la Cellule de suivi électoral
- Faire un suivi avec le Conseil supérieur de la liberté de communication relativement à l'accompagnement aussi bien dans le monitoring des médias que dans la mise à jour du site web mis en ligne durant la 1<sup>ère</sup> phase du Programme
- Rencontre le coordonnateur du Système des Nations unies, Représentant résident du PNUD au Congo Brazzaville
- Interagir étroitement et constamment avec le Programme Gouvernance et Consolidation de la Paix sous le leadership du Conseiller principal coordonnateur du programme
- Terminer par une réunion de débriefing avec toutes les parties prenantes qui aura permis de faire le bilan, d'identifier les difficultés rencontrées, de fixer les responsabilités et de dégager les perspectives

### *Formations*

Les formations sont un préalable utile pour la réussite d'un tel programme. Dans l'offre technique originelle, il était prévu la formation, avant déploiement de 200 observateurs de la PROSCEAC, mais aussi de 20 analystes dans la perspective de la mise en place de la Cellule de suivi électoral. Est venu se greffer, dans le contexte de promotion de la participation politique des femmes, un besoin de renforcement de capacités des femmes dans toute la thématique liée aux élections, à la participation politique, à la compétition politique, aux principes devant guider la campagne électorale, etc.



Aussi une remise à niveau des moniteurs des médias a été proposée pour améliorer la qualité du travail étant donné que les moniteurs formés lors des missions précédentes n'ont pas encore mis en pratique les connaissances acquises.

## **Formation en observation électorale**

Lieu : Hôtel Mickaels Brazzaville

Date : du 22 au 25 septembre 2014

Formateurs : Mme Maimouna Konaté, M. Doudou Dia, M. Mamadou Seck

### **Objectif global**

Cette formation a pour objectif principal d'outiller 200 observateurs nationaux et 20 analystes en matière d'observation électorale dans le cadre des élections législatives du 28 septembre 2014 au Congo.

### **Objectifs spécifiques**

De manière spécifique, la session de formation consista à :

- Introduire les participants à la méthodologie de formation appropriée en matière d'observation des élections;
- Assister l'ensemble des observateurs formés à opérationnaliser une mission d'observation électorale
- Présenter le contexte politique congolais ;
- Analyser le système électoral, les lois et réglementations en vigueur au Congo ;
- Introduire les participants à la méthodologie d'observation court du processus électoral ;
- Décrire les points importants à observer les tâches spécifiques à accomplir ;
- Partager le Code de conduite de l'observateur et mettre à la disposition des participants des formulaires d'observation;

### **Résultats attendus**

Au terme de la formation, il était attendu les résultats suivants :

- les participants sont introduits à la méthodologie d'observation des élections de manière professionnelle;
- le contexte politique congolais est présenté
- les participants sont initiés à la méthodologie et les techniques d'observation à court terme des élections;
- Le système électoral, les lois et réglementations en vigueur sont analysés ;
- les participants sont davantage sensibilisés sur le rôle et les responsabilités de l'observateur court terme dans le processus électoral ;
- Le Code de conduite est partagé et les formulaires d'observation sont mis à la disposition des participants

## Contenu de la formation

Les contenus des sessions de formation observation électorale ont été axés sur les thématiques suivantes :

- Présentation du programme d'accompagnement électorale de l'Institut Gorée au Congo
- Définition et type d'observation électorale
- Organe de gestion et agencement institutionnel
- Principes directeurs de l'observation des élections
- Code de conduite de l'observateur
- Que faut-il observer ?
- Organisation et fonctionnement du bureau de vote
- Documents et matériels essentiels pour l'observation
- Formulaire de l'observation

## Méthodologie

La méthodologie qui a été utilisée pendant les formations est fondamentalement inspirée du curriculum BRIDGE. Ce type de formation est mieux connu sous le nom de « Hy-Bridge » qui est une formation opérationnelle utilisant la méthode BRIDGE.

Cette méthodologie associe des techniques participatives d'éducation des adultes avec une approche caractéristique fondée sur les valeurs. Au lieu de se reposer fortement sur les traditionnelles formations, elle va se concentrer sur des questions pratiques et se baser sur les activités, chaque module offrant une gamme d'activités conçues pour transmettre clairement des Connaissances-clés et atteindre des Résultats d'apprentissage spécifiés. Cela reflète l'idée selon laquelle les gens apprennent mieux lorsqu'ils assument la responsabilité de leur propre apprentissage et sont confrontés à du matériel pertinent, présenté d'une manière mémorable et innovatrice.

### Ainsi l'approche andragogique utilisée :

- ✓ **N'est pas directive.** Elle se veut un encouragement pour les participants à faire preuve d'inventivité et à affronter les divers défis avec les solutions adéquates ;
- ✓ **Est flexible.** Le cours a été préparé sous forme de modules et peut être dispensé de façon soit à couvrir tous les aspects du monitoring des médias, soit en insistant sur tel ou tel aspect du processus électoral congolais ;
- ✓ **Est adaptée aux différents contextes locaux et culturels.** Elle peut être modifiée afin de répondre aux besoins spécifiques des participants à la formation ;
- ✓ **Est participative.** Le cours comporte peu d'exposés magistraux. Les participants sont invités à jouer un rôle actif, le but étant de mettre à profit leurs propres compétences, leurs connaissances et leurs expériences ;
- ✓ **Met l'accent sur la pratique.** L'objectif est de développer et de renforcer des compétences dans des domaines importants pour le travail quotidien des

membres du conseil et journalistes tout en mettant l'accent sur la compréhension des relations entre les tâches afin de leur permettre de tenir des délais très serrés avec efficacité ;

- ✓ **Favorise** les travaux en groupe, le partage d'expérience, le brainstorming, la simulation. Les participants apprennent à se connaître et ont la possibilité de créer des liens.

L'équipe qui a conduit les formations est mixte : des facilitateurs BRIDGE de 2 différents pays, avec des expériences différentes (Côte d'Ivoire, Sénégal).

## **Contenu**

Jour 1 : La définition de l'observation élection, le rôle et la responsabilités des observateurs à court terme.

Les ateliers proprement dits au tous débuté par une brève introduction d'un des formateurs qui a procédé à la présentation des facilitateurs et des objectifs de l'atelier sur l'observation électorale à court terme.

Les travaux des sessions de formation ont débuté avec la présentation des facilitateurs et des participants.

Ces étapes ont permis aux participants d'exprimer leurs attentes par rapport à la formation. Après une présentation des objectifs de la formation, déroulé l'agenda, et s'être accordé sur le Code de bonne conduite ainsi que les sanctions prévues en cas d'enfreinte dudit Code, une brève présentation de la mission de la mission d'accompagnement électoral, du curriculum et de la méthodologie servira de base à la conduite de la session de formation sur l'observation électorale.

Ensuite, une présentation participative sur la définition de l'observation, des types et catégories de mission d'observation électorale. Cette présentation a été précédée par un brainstorming fait sur la vision des participants relative à une mission d'observation électorale.

Ensuite, il a été abordé les aspects fondamentaux à savoir afin de mener à bien une observation électorale. Ces présentations sont ponctuées d'un échange participatif avec les participants a été ensuite faite sur les principes directeurs de l'observation électorale, ainsi les organes de gestion des élections et le cadre normatif de gestion des élections au Congo. En effet, un bon observateur doit en principe connaître le cadre légal qui régit les élections dans le pays le quel il évolue, notamment le constitution, le code électoral, le guide de l'observation... il s'agit également pour un bon observation d'être informer sur les organes en charge de la gestion des élections, autorité administrative indépendante, en charge d'organiser et de superviser les opérations électorales et référendaires, composée de démembrements dénommés commissions électorales locales indépendantes et des bureaux de vote (BV).

Des études cas, ont suivi la présentation de la session sur observateurs nationaux et internationaux et ont permis de saisir les nuances entre les différents types d'observation.

Le rôle et le profil pour être un bon observateur ont été présentés aux participants ; ce qui leur permet de mieux appréhender les prédispositions d'un bon observateur. Le rôle de l'observateur, en tant qu'acteur passif, neutre, indépendant et objectif du processus électoral a fait l'objet de débat entre les participants. Ce module a permis de faire la nuance entre l'observateur et le personnel des organes de gestion des élections.

Poursuivant dans la même veine, le module sur le Code de conduite des observateurs a fait l'objet de travaux de groupes subdivisés en quatre et a permis de plancher d'une part sur ce que doit faire un observateur et d'autre part ce qu'il ne peut pas faire.

De même, dans cette même tranche horaire, les facilitateurs ont conduit les participants à discuter sur ce qu'il faut observer le jour du scrutin. En effet, le respect des normes qui régissent la tenue d'élections crédibles, transparence et ouvertes à tous. Il s'agit entre autre de l'environnement général des élections, l'accès sans restriction de tous les candidats au processus, l'intégrité dans le déroulement des élections, la mise en disposition des matériels électoraux à temps et en nombre suffisant. Il a été indiqué aux observateurs qu'ils seront amenés à observer dans le cadre du déroulement, de la clôture et du dépouillement du scrutin, les documents électoraux tels que les procès verbaux, les fiches d'émargement, les feuilles de dépouillement, la liste des omis, etc.

Par la suite, la réorganisation du processus électoral issu de l'accord politique global signé entre les principaux acteurs politiques a servi de base à la présentation du module sur l'organisation et le fonctionnement du bureau de vote. En effet, la recomposition des membres du bureau de vote (BV) a été présentée.

Ensuite, les observateurs devront s'assurer que la disposition du matériel électoral dans le bureau de vote facilite une bonne circulation des électeurs et un contrôle efficace des opérations électorales. Il a été par ailleurs indiqué aux participants que l'ouverture des bureaux de vote se fera à partir de 7 heures du matin et la clôture du scrutin, à 18 heures. De même, les observateurs, dans le cadre de leur mission seront conduits à vérifier si aucune forme de propagande en faveur d'un candidat n'est menée aux environs ou à l'intérieur du BV. Il va falloir également vérifier si un certain nombre d'informations utiles aux électeurs sont apposées à l'entrée du BV.

Notons que l'ensemble de ces ateliers de formations ont été ponctués par des séances de « brise-glace » permettant de détendre l'atmosphère et de mettre à l'aise les différents participants.

Il a été question d'aborder un exercice pratique sur l'observation d'un bureau de vote à travers une simulation. En effet, il s'agissait pour l'ensemble des participants de mettre en scène de l'organisation et du fonctionnement du bureau de vote. Il s'agissait pour les participants d'observer les situations réelles qui pourraient se produire dans un bureau de vote (l'attitude de représentants de partis politiques, de membres de bureau de vote, d'électeurs et des agents de force de l'ordre). Ensuite une analyse des situations présentées lors de la simulation, a fait l'objet de discussions.

Enfin, une simulation sur le remplissage des fiches d'observation concernant l'ouverture du bureau de vote, le déroulement du processus de vote, la clôture et le dépouillement du scrutin a été organisée et a suscité l'engouement des participants.

Pour chacune des présentations des modules de formation, il est préalablement organisé un brainstorming ou un jeu de rôle, suivi d'une consolidation avec la présentation Powerpoint élaboré. Ces séances furent un moment d'intenses discussions où les participants ont objectivement fait part de leurs préoccupations quant aux défis qui se présenteront à eux sur le terrain lors de l'observation électorale. Ce fut également pour les formateurs, une manière d'identifier les défis à relever et les acquis à renforcer dans son appui à la société civile congolais en matière électorale. Ces ateliers de formation ont permis aux participants de mieux visualiser les rôles et les responsabilités de l'observateur et les dilemmes qui pourraient entraver l'exercice de son activité.

Ces points ont permis de procéder à des recommandations à la fin de la mission.

Pour clore les journées de formation, des cérémonies de clôture durant laquelle on notera successivement:

- ✓ Un feedback amical entre participants;
- ✓ Le plan de communication de la Cellule de suivi électoral présenté conjointement;
- ✓ La présentation du dispositif de suivi et de remontée des informations électorales
- ✓ Une remise des formulaires (Ouverture, Déroulement, Clôture et Synthèse) aux 220 observateurs et Analystes

### **Evaluation des sessions de formation par les participants**

Cette évaluation est fondée sur l'appréciation que les participants ont faite des sessions de formation.

L'évaluation de la formation s'est effectuée par le recueil des appréciations de tous les participants qui ont rempli la même grille d'évaluation comportant des variables susceptibles de mesurer l'amplitude des degrés de satisfaction exprimés, l'efficacité et la pertinence du dispositif de formation sur l'observation électorale à court terme, la facilitation des différents thèmes de l'atelier et le lieu de formation.

### **Les variables de l'évaluation**

- ◆ La variable : « **Contenus de la formation** », a permis aux facilitateurs, selon la réponse du participant, de se faire une idée sur la manière dont cette variable a été appréciée du point de vue de sa pertinence par rapport aux objectifs de l'observation du processus électoral au Congo.
- ◆ La variable : « **Présentation** », a permis aux facilitateur, selon le degré de satisfaction exprimé par le participant, d'apprécier la manière dont leur prestation a été vécue, du point de vue de la qualité et de la pertinence des techniques d'animation mises en œuvre, de la qualité et de l'équilibre des échanges entre les facilitateurs et les participants, mais aussi entre les participants eux-mêmes.
- ◆ La variable : « **lieu et rafraichissements** », a permis au facilitateur, selon le degré de satisfaction exprimé par le participant, d'apprécier les qualités de l'environnement de travail et des pauses café et déjeuners.

L'analyse de l'ensemble des réponses des participants recueillies dans les grilles d'évaluation, permet, en croisant les variables, d'apprécier l'efficacité et la pertinence du dispositif de formation mise en œuvre dans l'ensemble des localités.

## **Formation des femmes des partis politiques candidates aux élections locales**

Lieu : Hôtel Mickaels

Date : du 16 au 19 septembre 2014

Formateurs : M. Doudou Dia, M. Mamadou Seck

La participation politique, dans le contexte actuel d'éclosion des principes de bonne gouvernance impose une forme d'ouverture de la part des partis politiques aux femmes sur les listes électorales, étant donné leur dynamisme mais aussi la forte proportion qu'elles représentent dans l'électorat. Plusieurs formes d'initiatives correctives sont prises ceci pour faciliter leur implication et leur participation politique. Parmi ces mesures correctives, l'une des plus objectives reste l'instauration de quotas par la loi, obligatoire donc à tout compétiteur politique.

Dans ce contexte et dans une volonté d'approfondir la démocratie congolaise, une disposition est venue enrichir la loi électorale, instauration ainsi l'obligation à tout parti ou coalition devant s'investir dans des élections plurinominales de faire figurer 30% de femmes sur les listes à présenter.

Une fois que ce cap de la légalité franchie, il est important d'accompagner cette disposition par des initiatives de faciliter l'effectivité de la loi, à travers une sensibilisation, un plaidoyer mais aussi et surtout des activités de renforcement de capacités des femmes qui seront investies car n'étant pas nécessairement préparées à assumer les fonctions qu'elles devront assumer en aval du processus.

Sous ce rapport, une série de renforcement de capacités a été initiée et mise en œuvre par l'Institut Gorée

### **Objectifs pédagogiques de la formation**

- capacité à identifier comment l'inégalité de traitement des femmes dans la société influe sur leur participation aux élections ;
- capacité à reconnaître que les droits électoraux des femmes dépassent le simple droit de vote et incluent la possibilité d'être candidates, élues, membres ou militantes d'un parti politique, membres d'une ONG, administratrices d'élection et impliquées dans tous les aspects du processus électoral.
- capacité à identifier les obstacles que rencontrent les femmes pour se porter candidates et à analyser les différentes stratégies permettant de dépasser ces obstacles
- capacité à décrire les avantages et les inconvénients de différentes mesures visant à faire élire davantage de femmes

### **Préparation du module**

Dès l'arrivée de l'équipe de formation, une séance de préparation de la formation a permis de finaliser le module, sur la base du contexte pré électoral congolais, du cadre légal mais

également des principes directeurs de la participation politique des femmes à la compétition politique. La préparation a consisté en l'élaboration du support de formation powerpoint, à la confection de l'agenda, des documents à distribuer.

L'équipe de formation était composée de :

- M. Doudou Dia, Facilitateur accrédité BRIDGE, Directeur exécutif de l'Institut Gorée
- M. Mamadou Seck, Facilitateur BRIDGE, Coordonnateur de Programme à l'Institut Gorée

Par ailleurs, l'équipe Gouvernance et Consolidation de la Paix du PNUD a servi de support logistique et organisationnel pour la tenue optimale de la série de formations.

## **Agenda**

La formation s'est déroulée en deux temps étant donné le nombre important de participants (100). 2 groupes de 50 participants ont pris part à 2 jours par formation. La formation s'est déroulée du 16 au 19 septembre 2014 à l'hôtel Michaels à Brazzaville

Ainsi les thèmes suivants ont été abordés durant la formation :

- Le système des Nations unies et les élections libres et équitables
- Présentation du cycle électoral
- Analyse des parties prenantes
- Principes directeurs des partis politiques et des candidats
- Principes directeurs de l'organe de gestion des élections
- Le Genre dans la gouvernance locale au Congo
- Elections, Genre et Participation politique
- Instruments juridiques pour la promotion de la participation des femmes aux élections
- Obstacles à la participation politique des femmes
- Femmes et systèmes électoraux
- Mesures affirmatives pour améliorer la participation politique des femmes (quotas)
- Femmes candidates et stratégies de campagne électorale
- La gestion du temps en période électorale
- Femmes candidates et médias
- Participation politique et financement des partis politiques
- Les contentieux électoraux
- Stratégie d'amélioration de la participation politique des femmes

## **Méthodologie**

La méthodologie utilisée par l'équipe de formateurs s'est largement inspirée de la méthodologie BRIDGE qui se veut :

- Participative pour permettre une bonne interaction
- Inclusive
- Andragogique, c'est dire la méthodologie la plus adaptée à un public adulte

Le support de formation, préparé en amont et mis à disposition du participant à la fin de la formation a permis une présentation des thèmes et des échanges, une série de Questions/Réponses pour une bonne mise en commun des concepts, mais aussi pour un partage d'expériences, des éclaircissements sur la base des sollicitations des participantes.

### **Déroulement de la formation**

La formation a démarré le 16 septembre pour terminer le 19 septembre 2014. Cent (100) femmes candidates ont été formées à raison de 50 par formation. Chaque formation a duré 2 jours.

Une cérémonie d'ouverture a marqué le lancement officiel de la série de formation, mais aussi de toutes les activités de la mission. Elle fut présidée par le Coordonnateur du Système des Nations Unies au Congo et le directeur de cabinet du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation.

A la suite de la cérémonie d'ouverture, la formation proprement dite a débuté par une présentation de l'équipe de formateurs et des participantes. Chaque formation a été précédée par la mise en place d'un Code de conduite devant être de rigueur, ceci pour garantir un cadre d'apprentissage optimal et adéquat.

Les participantes ont mis à profit la formation pour mieux comprendre les enjeux qui se dessinent dans le cadre des élections locales.

En outre, les points suivants ont été évoqués :

- quota des 30% du point de vue des limites,
- mode de fonctionnement des partis,
- organe de gestion des élections,
- expérience du Sénégal pour ce qui s'agit de la parité
- campagne électorale
- meilleure compréhension du Code électoral

Par ailleurs, un réel besoin de renforcement de capacités continu fut exprimé surtout en aval du scrutin, à l'endroit des nouvelles élues. De même, il fut exprimé le vœu d'effectuer des séances de formation pour un Plaidoyer dans une dynamique d'arriver à une parité parfaite Homme/Femme et une présence à des positions sur les listes électorales pouvant garantir une réelle éligibilité.

Les formations ont été sanctionnées par une cérémonie de clôture sobre durant laquelle chaque participante a reçu son parchemin à titre de Certificat de participation.

### **Évaluation**



Dans une perspective d'amélioration du module mais aussi du contenu et des futurs cadres devant abriter les formations, des fiches d'évaluation quotidienne sont distribuées aux participants. Les points suivants sont évalués :

- Contenu de la formation
- Présentation de ces contenus
- Points à améliorer
- Points positifs

Globalement les appréciations ont été à des moyennes très appréciables, tant du point de vue des contenus que de la présentation. Principalement, les attentes sont orientées vers la plus grande fréquence de telles formations mais aussi la tenue de formation à la suite des élections à l'endroit des élues.

### **Formation de mise à niveau moniteurs des medias**

Lieu : Palais des Congrès

Date : du 18 au 19 septembre 2014

Formateurs : M. Massamba Ndiaye

#### **Objectifs pédagogiques de la formation**

- capacité à mettre en pratique les enseignements appris lors des sessions de formations précédentes
- recenser les difficultés rencontrées dans l'exécution du monitoring
- effectuer à nouveau une redistribution de l'échantillonnage

#### **Préparation du module**

La préparation a consisté en la mise à jour du support de formation PowerPoint, à la confection de l'agenda, des documents à distribuer.

L'équipe de formation était composée de :

- M. Massamba Ndiaye, Webmaster, Spécialiste Elections et TIC

Par ailleurs, l'équipe Gouvernance et Consolidation de la Paix du PNUD ainsi que le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication ont servi de support logistique et organisationnel pour la tenue optimale de cette session.

#### **Agenda**

La formation s'est déroulée sur deux journées étant donné qu'il s'agit ici de mise à niveaux avec des moniteurs qui ont été déjà formés lors des missions précédentes.

#### **Méthodologie**

L'accent a été mis sur la pratique avec des exercices presse écrite et radio/tv, ainsi que les difficultés inhérentes à la pratique de l'activité (organisation, déploiement, matériel, méthodes de travail, remontée de données, etc.).

## Déroulement de la formation

La formation s'est déroulée du 18 au 19 septembre au Palais des Congrès avec la présence de 27 participants composés de journalistes et de membres du CSLC.

Une cérémonie d'ouverture a marqué le lancement officiel de la formation et les participantes ont mis à profit la formation pour mieux maîtriser la tâche qu'on attend d'eux. Les exercices qui ont occupé une bonne partie de l'agenda ont été d'un apport certain pour les moniteurs qui en ont profité pour trouver des réponses aux questions pratiques. Des lots de formulaires ont été distribués aux moniteurs et l'échantillon des médias à observer a été précisé puis le dispatching opéré.

En outre, les points suivants ont été évoqués :

- difficultés de remontée de données (connexion internet)
- questions financières et logistiques

Devant les difficultés observées dans la remontée de données :

- instabilité et indisponibilité de la connexion internet dans certaines zones
- non maîtrise de l'outil informatique par bon nombre de journalistes
- indisponibilité de poste de travail pour certains

Gorée Institut a suggéré d'utiliser un système qui a été testé lors de missions antérieures (Guinée et Guinée Bissau) à savoir une liaison téléphonique (moniteurs-analystes) pour collecter les données, puis les analystes les saisiront ensuite dans l'application.

Avec cette méthode, seuls les analystes auront besoin de connexion internet et ils pourront être logés dans un local du CSLC.

Cette méthode a été bien accueillie pas tous car elle facilite le schéma et également devient moins coûteuse que de doter tous les moniteurs de connexion internet.

Il a été ainsi retenu de former 4 analystes du CSLC à la collecte de données par téléphone et à la saisie.

Un mouvement d'humeur a été observé durant le premier jour de la formation par un groupe de 7 journalistes de Brazzaville et leurs revendications portaient sur la disparité de traitement (prise en charge) entre les journalistes venant de l'intérieur du pays et ceux de Brazzaville et sur le paiement immédiat de leur frais de déplacement. Un compromis a pu être trouvé avec le CSLC et le PNUD et ils sont revenus dans le groupe.

## VIII. Cellule de suivi électoral et remontée des données électorales

Dans une volonté de mettre à la disposition de la PROSCEAC les instruments finalisés par l'Institut pour un monitoring efficace du processus électoral, un axe a été largement investi, notamment l'instauration d'un cadre composite de recueil de données électorales et d'analyses pour mieux appréhender les tendances qui se dessinent relativement au scrutin. Il s'agit d'ailleurs d'une suite logique aux activités de formation et remontant à la 1<sup>ère</sup> Phase du Programme, à l'activité de mise en réseau des OSC et donc à la mise en place de la PROSCEAC.

Les objectifs de la Cellule de suivi électoral, d'une envergure moindre comparée à la Situation Room classique mise en œuvre dans plusieurs pays en Afrique sont :

- Instaurer un dispositif de remontée des données électorales
- Produire de l'information scientifique, crédible pour la constitution d'un mémoire électoral
- Accompagner les autorités dans leur volonté de consolider la démocratie congolaise
- Mettre à la disposition des organisations de la société civile experte dans l'observation électorale un cadre commun de mise en synergie des ressources et des compétences.

C'est ainsi qu'à la veille du scrutin, les actions suivantes ont été menées, en partenariat avec la PROSCEAC :

- Formation de 20 analystes qui devront interagir avec les 200 observateurs déployés, à raison de 10 observateurs par analyste
- Mise en place du dispositif technique de réception et de traitement des données électorales
- Séance de partage avec les leaders de la PROSCEAC sur le dispositif fonctionnel de la Cellule de suivi, les rôles et responsabilité des uns et des autres, le calendrier de production de rapports, etc.

Les informations qui seront produites dans le cadre de la Cellule de suivi sont les suivantes :

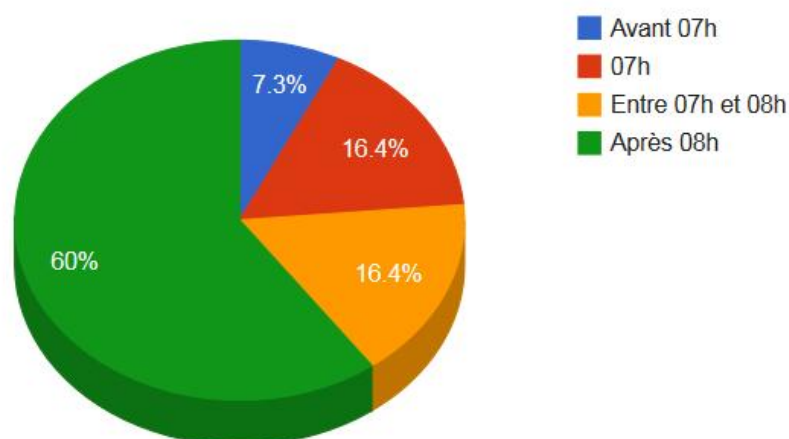
- Ouverture des bureaux de vote
- Matériel électoral
- Présence des membres du bureau de vote
- Présence des forces de l'ordre
- Accessibilité du bureau de vote
- Vérification de l'urne à l'ouverture du bureau de vote
- Respect des procédures
- Identification de l'électeur
- Secret du vote
- Participation
- Fermeture du bureau de vote
- Respect des procédures de dépouillement
- Résultats

Précisons, avant analyse des informations recueillies et traitées que les observateurs n'ont été déployés que dans la capitale Brazzaville, ceci pour plusieurs raisons dont la principale est d'ordre purement financier.

Globalement, à la suite de toutes les remontées d'informations par les observateurs traitées durant toute la journée du scrutin par les analystes, les résultats suivants agrégés donnent les tendances ci dessous :

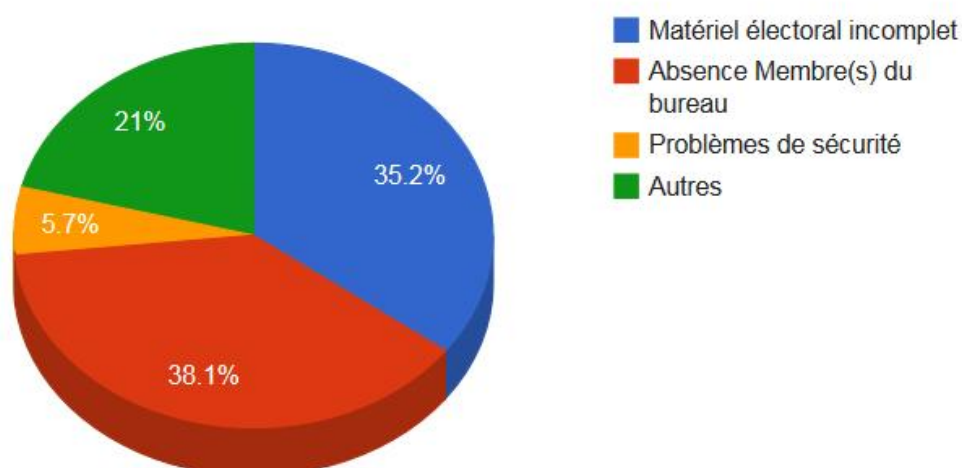
## ***OUVERTURE***

**HEURE DOUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE**



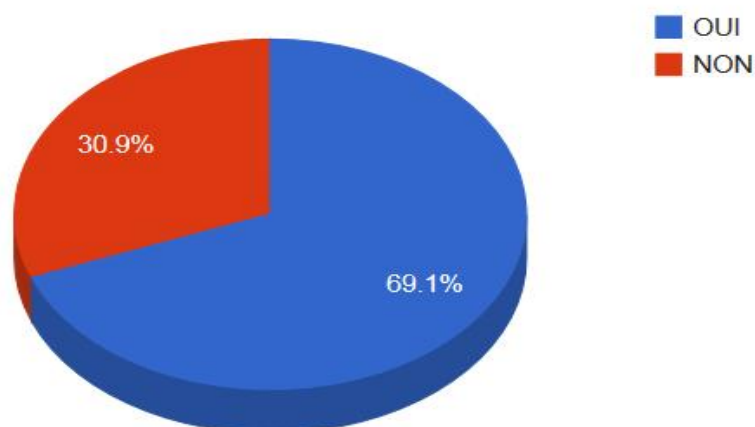
Il est remarqué que 7,3% des bureaux de vote ont ouvert avant 7 heures. Il convient surtout de se pencher sur la forte proportion de bureaux de vote ayant ouvert après 8 heures (60%). Les données électorales ci dessous pourraient logiquement expliquer les raisons de ce retard. Grosso modo, notons que 32,8% des bureaux de vote observés ont été ponctuels (agrégation de ceux ouverts à 7 h et entre 7 h et 8 h).

**OUVERTURE DES BUREAUX - RAISONS DU RETARD**



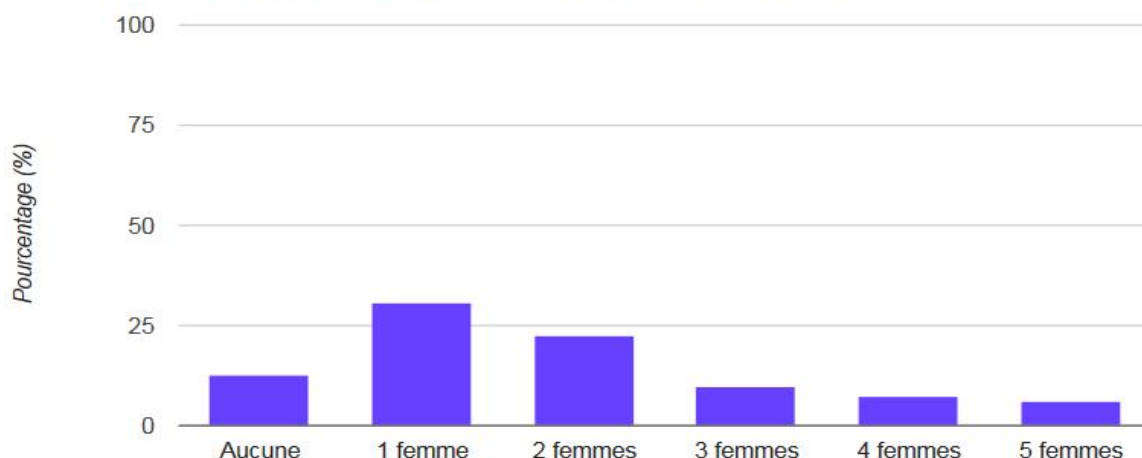
Le retard global noté dans l'ouverture des bureaux de vote est à lier au fait que la matériel électoral n'était pas disponible de manière homogène dans les lieux de vote dans une large proportion (35,2%) mais aussi à l'absence de certains membres du bureau de vote à l'ouverture des bureaux (38,1%).

### PRESENCE DE TOUS LES MEMBRES DU BUREAU DE VOTE



Dans la suite logique aux tendances précédentes, cette information vient conforter l'observation remontée relativement aux raisons d'un retard dans l'ouverture des bureaux de vote dans une bonne proportion. En effet, dans 30,9% des bureaux de vote observés, un ou plusieurs membres n'y sont pas présents, soit à l'ouverture, soit durant toutes les opérations de vote. Toute, l'on peut interpréter le fait que le Code électoral ait prévu certains cas de figure ont participé au déblocage de la situation, en effet, on peut remplacer séance tenante un membre absent par un autre.

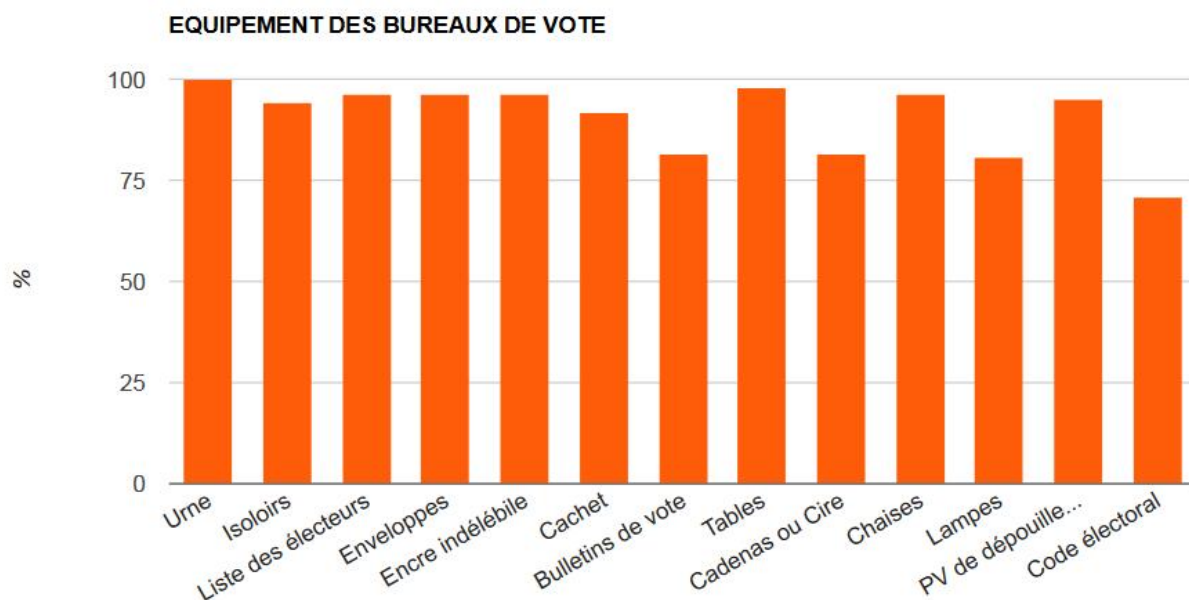
### PRESENCE DES FEMMES DANS LES BUREAUX DE VOTE



La participation est un facteur important à l'aune duquel on peut apprécier la qualité et la performance de certaines politiques et processus. L'introduction de la loi relative à la présence de 30 % sur les listes électorales mais aussi du fait d'un dynamisme réel des femmes dans les processus électoraux sont autant de motivations qui ont conduit à proposer cet indicateur dans le cadre de la Cellule de suivi électoral. Il est remarqué en effet, sur cette base qu'une représentation acceptable des femmes est notée au niveau des bureaux de vote.

Une agrégation d'ailleurs des données recueillies permet de voir que seuls environ 12 % des bureaux de vote n'enregistrent pas en leur sein un membre de sexe féminin. Ainsi donc environ 88 % des bureaux de vote ont au moins 1 femme membre de bureau de vote.

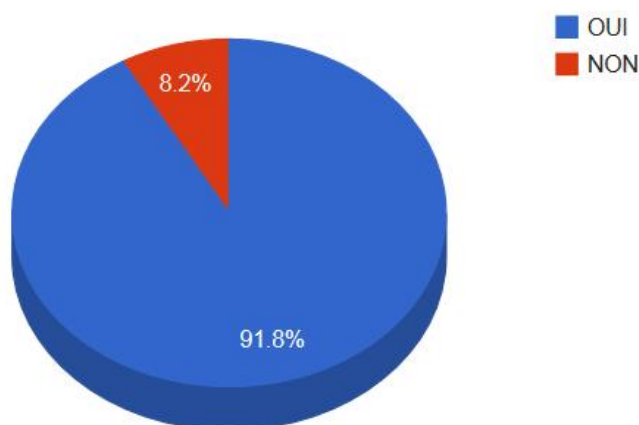
Cette proportion peut monter jusqu'à 5 femmes membres d'un même bureau de vote. Ceci peut renseigner sur les caractères inclusif et représentatif du scrutin. Toutefois, précisons qu'il s'agit d'un critère parmi tant d'autres, nécessaires mais nullement suffisant pour apprécier entièrement un scrutin.



Il est important de préciser qu'un bon recueil de données peut être perçu dans le croisement des informations produites car il apparaîtra en filigrane une suite logique de ces informations. Le retard du démarrage des opérations de vote peut être lié à l'absence de membres du bureau de vote mais également à l'absence du matériel électoral. Les matériels qui ont fait défaut dans une proportion relativement appréciée sont :

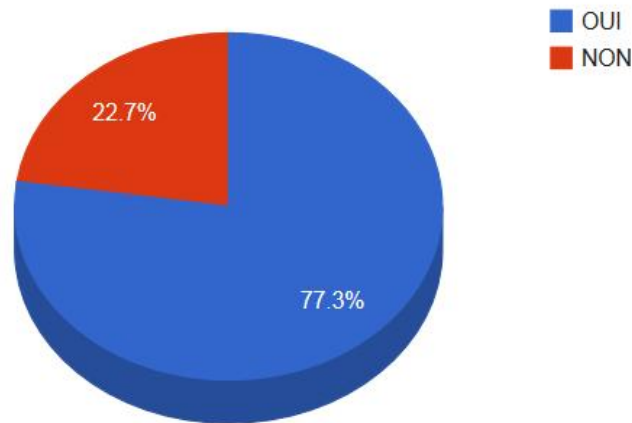
- Les bulletins de vote
- Les cadenas ou cire pour sécuriser les urnes
- Les lampes pour parer à toute éventualité de défaut d'éclairage au moment du dépouillement
- Les extraits du Code électoral pour faciliter le travail des membres du bureau de vote

**VERIFICATION PUBLIQUE DE LURNE**



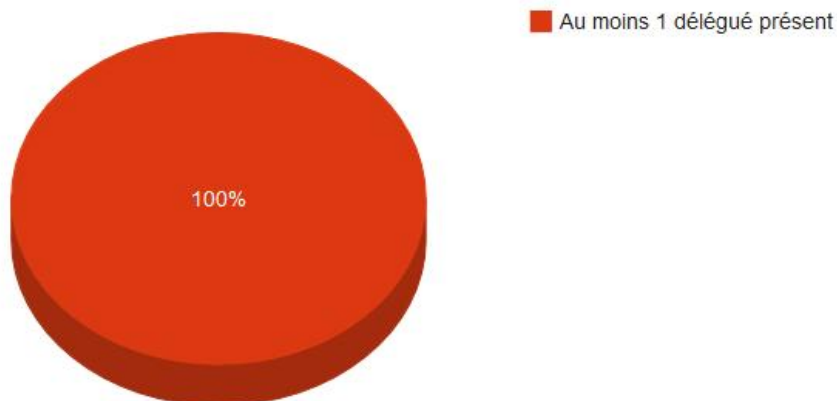
A l'ouverture du bureau de vote, obligation est faite au président du bureau de vote de vérifier publiquement et de prendre à témoin le public le fait que l'urne est vide. Dans 8,2% des 200 bureaux de vote observés cette vérification n'est pas faite. Donc dans une très grande proportion cette procédure est suivie.

#### URNES SCHELLEE AVEC UN CADENAS OU DE LA CIRE



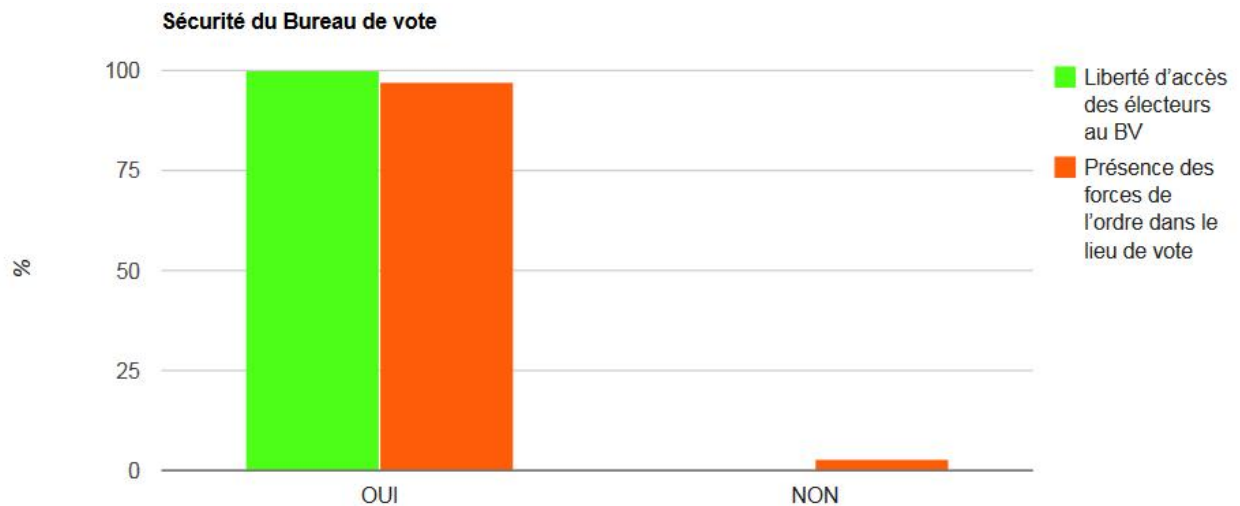
Dans 22,7% des bureaux de vote, l'urne n'est pas scellée avec un cadenas. Ce critère renseigne, comme celui précédent sur le niveau de sécurisation du vote des citoyens congolais.

#### PRESENCE DES DELEGUES DES CANDIDATS

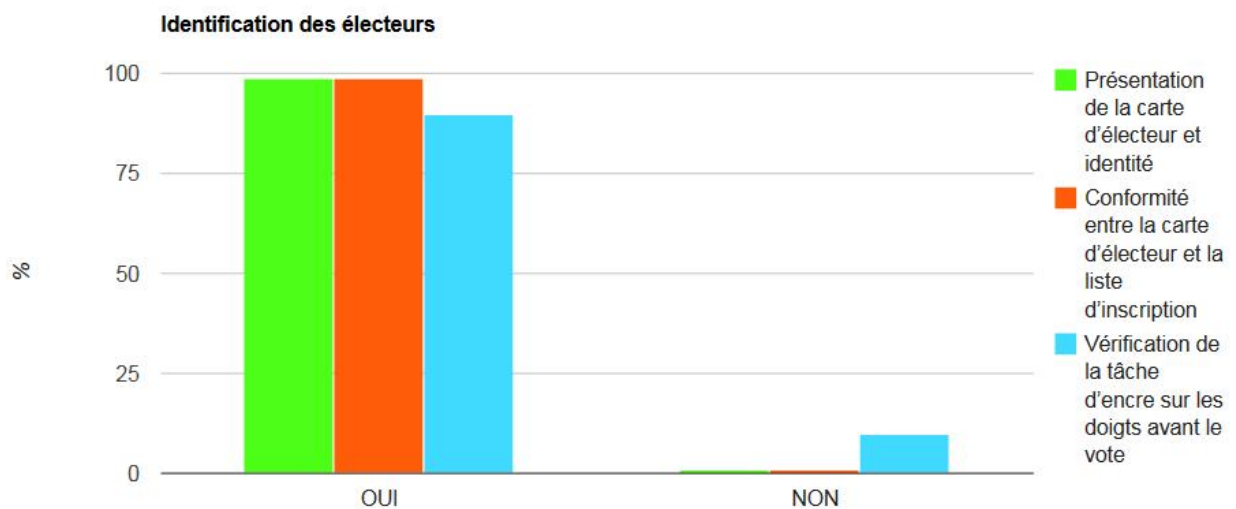


La présence des délégués de candidats permet aussi de mesurer le niveau de crédibilité et de transparence d'un scrutin. Chaque délégué de candidat a la possibilité de contester certaines pratiques jugées à tort ou à raison irrégulières. La loi électorale confère donc un certain nombre de prérogatives aux délégués de candidats, ainsi donc, un rôle optimal joué par un délégué pour son candidat participera à rendre plus crédible les opérations de vote. Sous ce rapport et nous fondant sur le taux de présence d'au moins un délégué de candidat, on peut dire que les conditions d'une crédibilité du scrutin sont présentes.

## ***DEROULEMENT 11H***

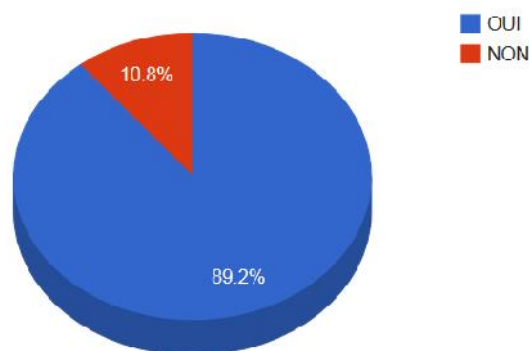


Dans la totalité des bureaux de vote la principe de la liberté d'accès est garanti, de même, dans la quasi totalité les forces de l'ordre sont présentes pour une bonne sécurisation des lieux de vote



Globalement, toutes les procédures sont respectées pour ce qui s'agit de l'identification des électeurs, hormis la vérification de la tâche d'encre indélébile sur le doigt de l'électeur avant le vote.

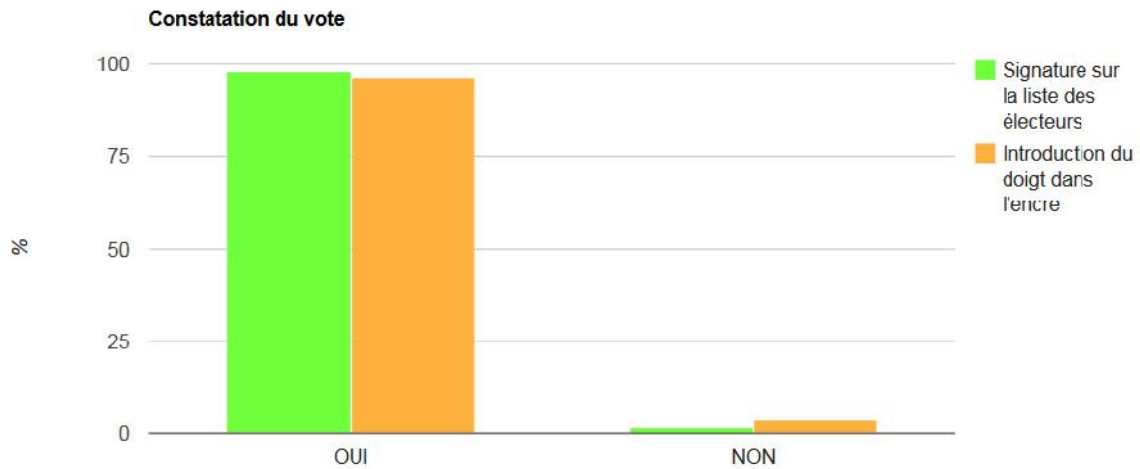
**AMENAGEMENT | SOLOIRS**



L'aménagement de l'isoloir est un critère qui permet d'apprécier le caractère secret du choix de l'électeur. Dans 10,8% l'aménagement de l'isoloir n'est pas de nature à assurer

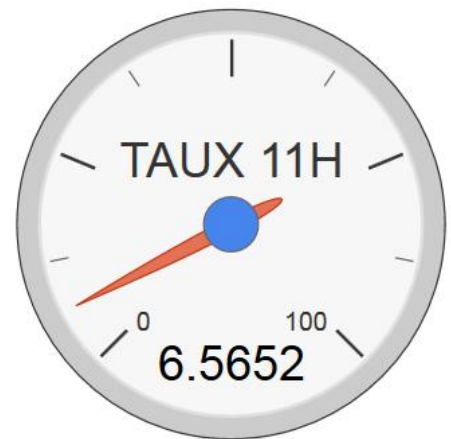


le secret du vote. Ceci est un facteur qui, s'il persiste, est potentiellement « conflictogène » ou peut remettre en question la régularité du scrutin.

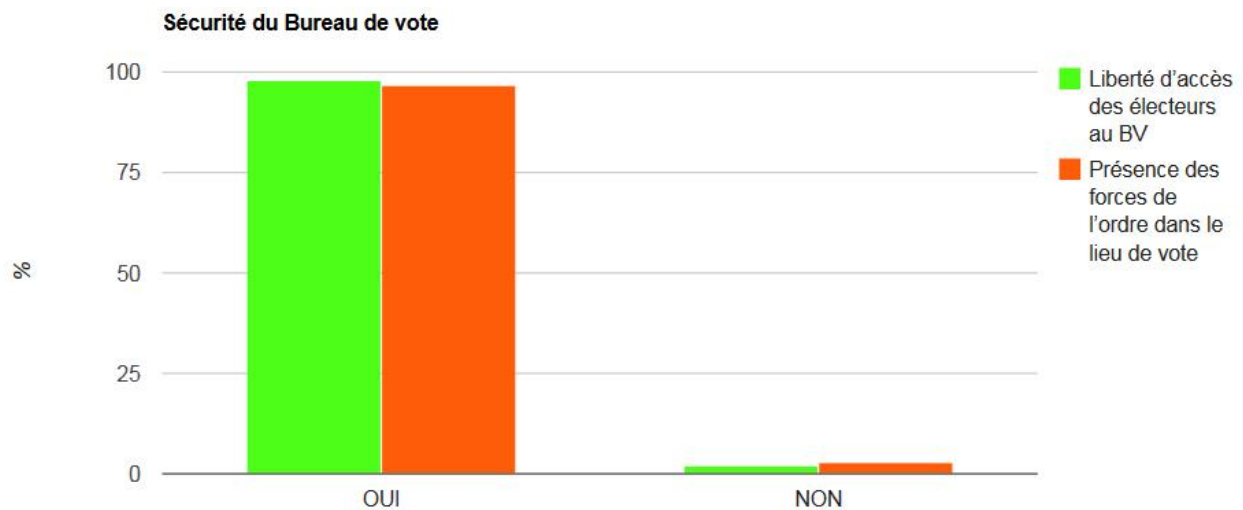


Pour ce qui s'agit de la constatation du vote, globalement les procédures sont respectées par les membres du bureau de vote. Dans la presque totalité des bureaux de vote, les électeurs signent le registre et introduisent le doigt dans l'encre indélébile après le vote.

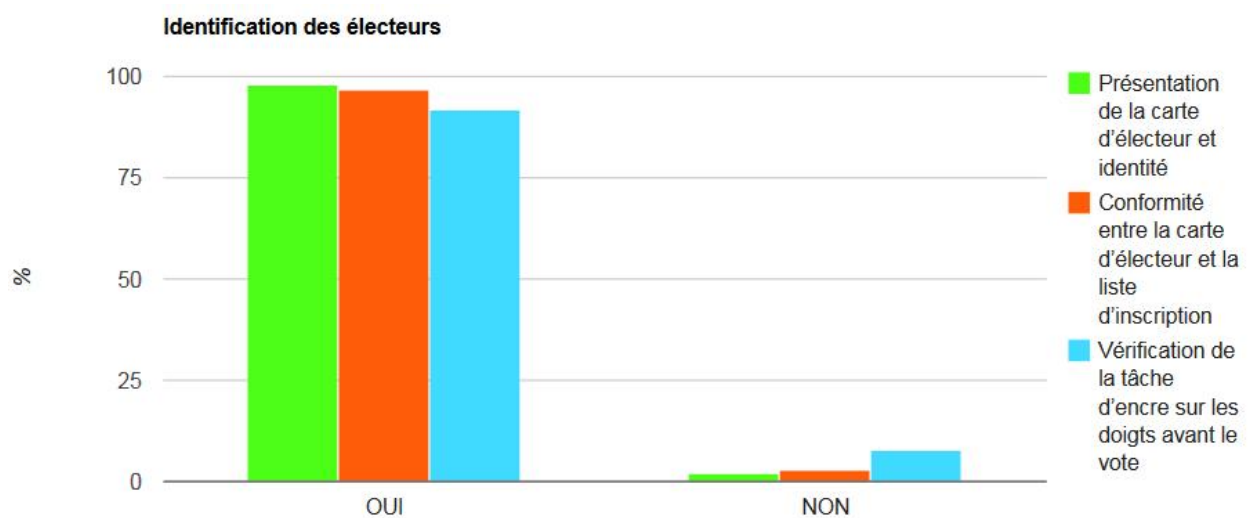
A mi journée, après recueil des informations remontées par les observateurs déployés dans Brazzaville et traitement par le statisticien, il ressort un taux de participation de 6,56%. Plusieurs raisons sont à convoquer dans l'analyse mais nous y reviendrons dans la conclusion. Toutefois, d'emblée, l'on peut questionner la nature du scrutin.



## ***DEROULEMENT 14H***

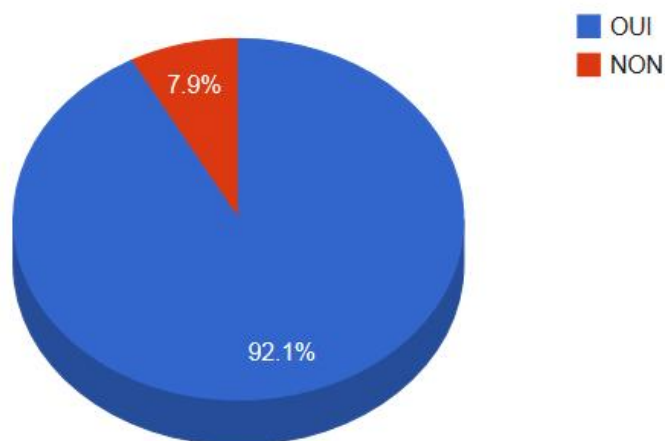


Les critères permettant de mesurer le niveau de sécurisation des lieux de vote (Liberté d'accès des électeurs au bureau de vote et Présence des forces de l'ordre dans le lieu de vote) au moment de l'ouverture ont persisté au déroulement de vote, ceci conforte un niveau de sécurisation très appréciable des lieux de vote.

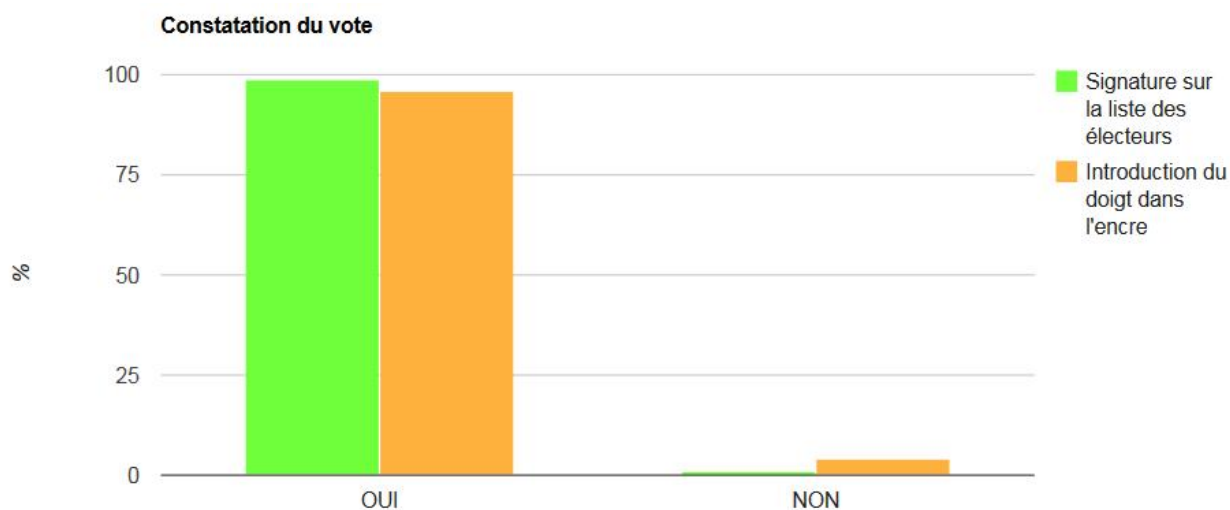


Du point de vue de l'identification des électeurs, la tendance de l'ouverture se conforte au moment du déroulement hormis la vérification de la tâche de l'encre sur le doigt de l'électeur avant le vote. La persistance de cet indicateur voire son augmentation pourrait s'expliquer peut être l'augmentation du nombre d'électeurs dans l'après midi. Ainsi la proportion va donc être relativement plus perceptible si le nombre d'électeurs augmente relativement. Cette persistance pourrait également s'expliquer par une non maîtrise des procédures par les membres du bureau de vote.

### AMENAGEMENT ISOLOIRS

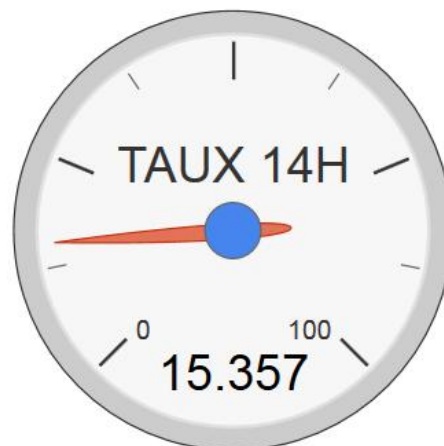


Cette information permettant de mesurer le caractère secret du vote a été déjà recueillie au moment de l'ouverture du bureau de vote. La proportion a diminué en pourcentage. Mais il convient de le relativiser car dans l'absolu il n'est pas sûr que la proportion ait baissé. En effet, à l'ouverture des bureaux de vote, chaque observateur n'observe qu'un seul bureau de vote et sillonne à la suite sa circonscription électorale. Ainsi donc dans le traitement des données, un rapport est effectué pour avoir les tendances, ce qui fait que le nombre de bureaux de vote parcouru pourrait, s'il augmentait, peut baisser le pourcentage sans que les bureaux de vote observés à l'ouverture n'aient opéré des correctifs pour renforcer le caractère secret des opérations de vote qui s'y déroulent.



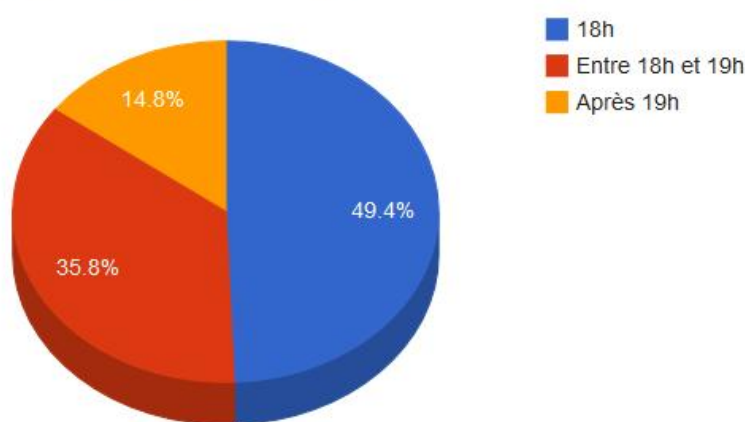
Pour ce qui s'agit de la constatation du vote, les tendances dégagées à la suite de la remontée des informations à l'ouverture se confirment globalement. Presque tous les électeurs signent la liste des électeurs et introduisent leur doigt dans l'encre indélébile.

A partir de 14 heures le taux de participation a évolué même s'il reste très faible. Un taux de participation est une bonne mesure de la crédibilité du processus car plus le processus est transparent et inclusif, plus les électeurs auront confiance et seront donc enclins à y prendre part. La participation confèrera plus de légitimité à ceux qui seront choisis à l'issue du vote.



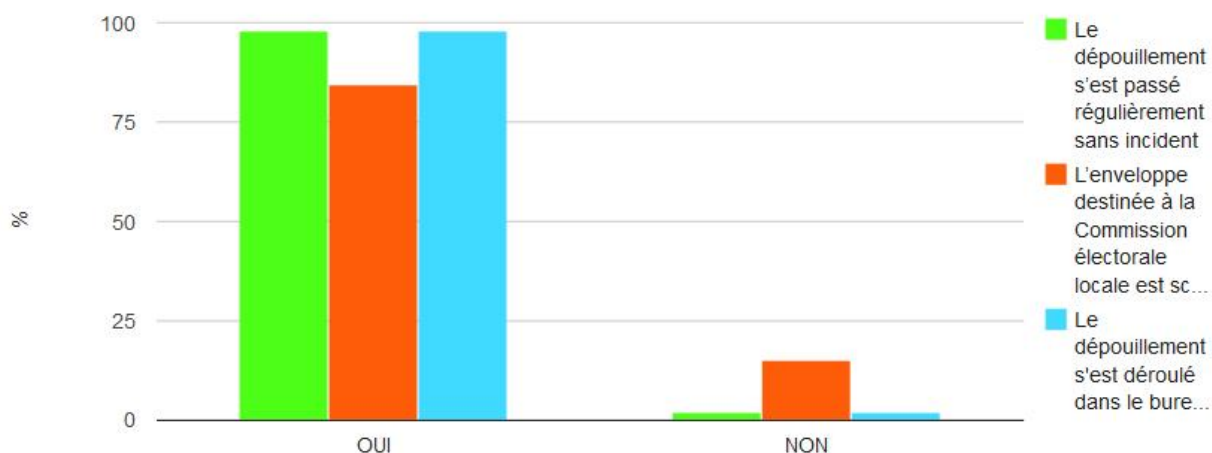
## CLOTURE

HEURE DE CLOTURE DES BUREAUX DE VOTE

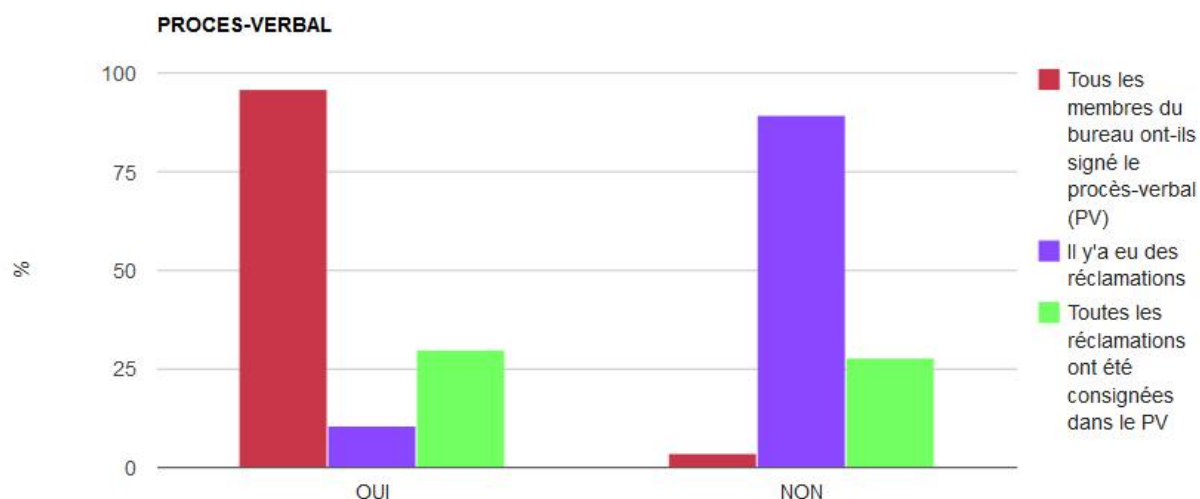


Dans une large proportion, les bureaux de vote observés ont fermés à 18h et entre 18h et 19h, ce qui pourrait s'assimiler à une fermeture ponctuelle. Le faible niveau d'affluence pourrait expliquer cette situation. Ainsi, à l'heure de fermeture, la non présence d'électeurs permet aux bureaux de vote de clôturer sans aucun retard.

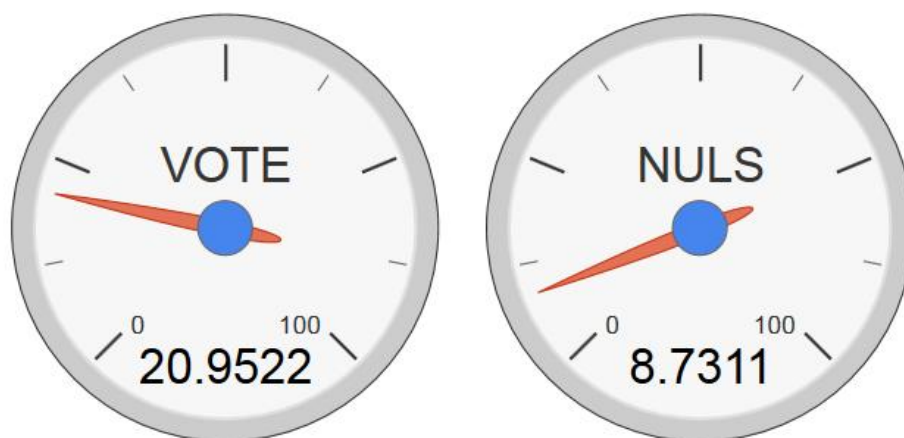
DEPOUILLEMENT DU VOTE



Le seul critère qui remet dans une certaine mesure les procédures de dépouillement est l'enveloppe à destination de la CONEL qui n'est pas scellée dans une proportion assez appréciable. Cependant globalement, il est perceptible que le dépouillement s'est bien déroulé, de même il s'est déroulé dans le bureau de vote.



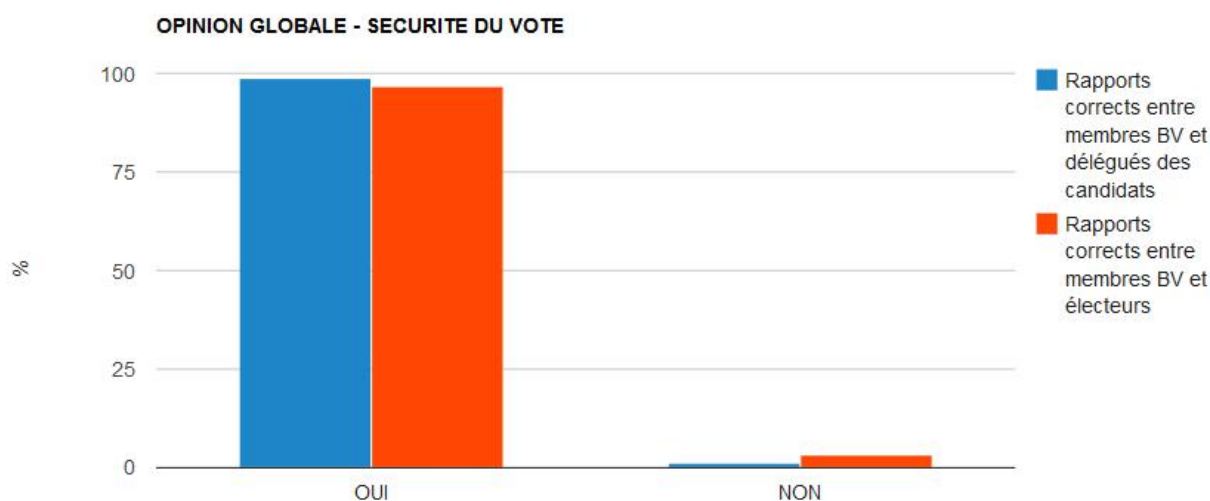
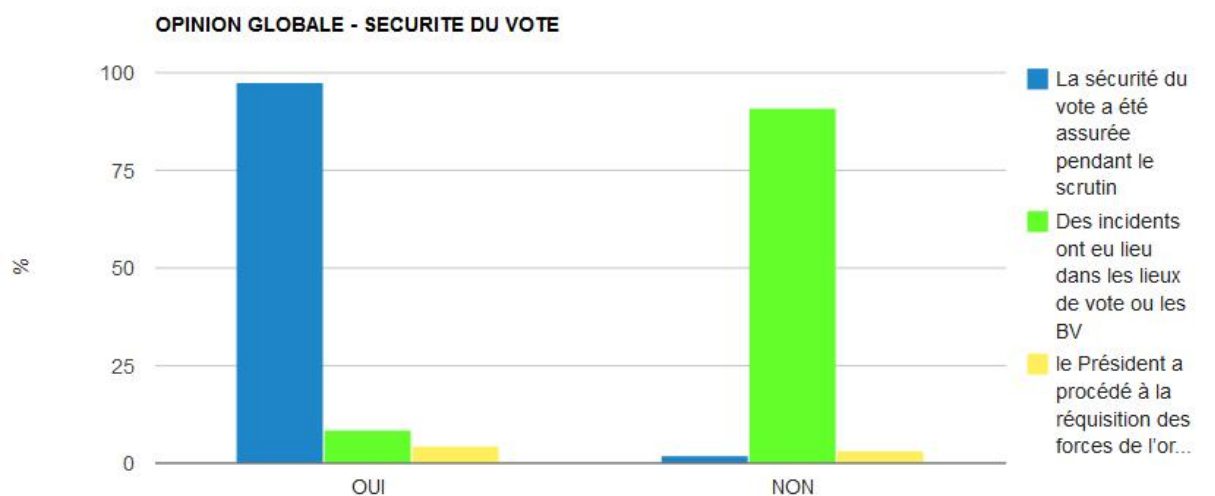
Pour ce qui s'agit du procès verbal, il est à noter que toutes les réclamations ne sont pas consignées dans le procès verbal. Les raisons pourraient être de divers ordres, toujours est-il que la procédure est entachée d'irrégularité si la non signature est liée à des résistances par les membres du bureau de vote. La non signature des procès verbaux pourrait s'expliquer également par une non maîtrise par les délégués de candidats de leurs prérogatives.



A terme des opérations de vote, l'on peut noter :

- Un taux de participation à hauteur de 20,9%
- Un taux de bulletin nul de 8,7%

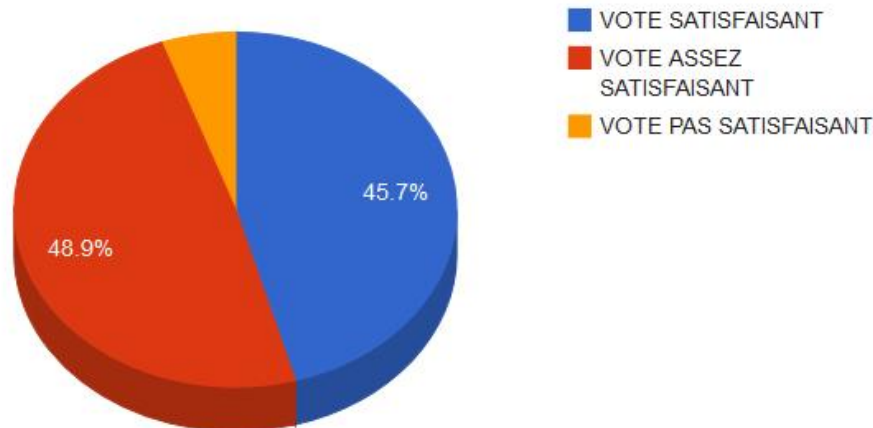
## SYNTHESE



L'opinion globale des observateurs permet d'apprécier la qualité des opérations mais aussi l'atmosphère dans laquelle s'est déroulé le vote. Ainsi, il est remarqué qu'hormis certains incidents qui se sont produits :

- La sécurité du vote est assurée dans la presque totalité des bureaux de vote
- Dans les bureaux de vote où il y a eu des incidents, les présidents ont procédé à la réquisition des forces de l'ordre
- Les rapports globalement entre membres des bureaux de vote et délégués de candidats ont été jugés corrects par les observateurs
- Les rapports entre membres de bureau de vote et électeurs sont aussi jugés globalement satisfaisants par les observateurs déployés sur le terrain au niveau de la capitale.

## APPRECIATION GENERALE



A la suite de l'indicateur précédent pour l'appréciation générale, presque 95% des observateurs déployés sur le terrain ont décerné un satisfecit quant au déroulement des opérations de vote

## IX. Plateforme technologique

La plateforme technique mise en place le jour du scrutin dans la salle du MERC est ainsi constituée :

- 10 PC dédiés fonctionnels du MERC ainsi que 3 ordinateurs personnels des analystes ;
- Connexion internet du MERC ;
- Une application statistique pour collecter les données

### ***DISPOSITIF ORGANISATIONNEL***

- Environ 150 Observateurs (200 étaient prévus) répartis uniquement sur Brazzaville selon un échantillon ad-hoc avec un bureau de vote pour l'ouverture et la clôture et au minimum 10 bureaux de vote pour le déroulement. Les Observateurs utilisent leur numéro de portable personnel pour communiquer avec les analystes.
- 17 analystes chargés chacun en moyenne d'une huitaine d'Observateurs. Ils sont chargés d'introduire les données dans les applications installées, en appelant à intervalle de temps régulier leurs observateurs respectifs. Les analystes ont été dotés de crédit téléphonique chacun. Ces analystes ont suivi la formation des observateurs et ont par la suite bénéficié d'une formation sur la collecte et l'introduction des données dans l'application dédiée.
- 1 informaticien et 1 statisticien pour organiser et superviser le travail des analystes et effectuer les réglages nécessaires sur la plateforme, produire les rapports.

## ***RESULTATS***

- 546 remontées de données au total concernant les informations d'Ouverture, de Déroulement à 11h, de Déroulement à 14h et de Clôture et de Synthèse.

Plusieurs rapports statistiques ont été publiés à partir de la plateforme :

- 1 rapport d'Ouverture
- 1 rapport Déroulement et taux de participation à 11h
- 1 rapport Déroulement et taux de participation à 14h
- 1 rapport Clôture
- 1 rapport Synthèse
- 1 rapport général

## ***CONTRAINTES***

### **Difficultés au niveau de l'échantillonnage et des bureaux de vote des Observateurs**

- Le plan de déploiement a été le principal facteur bloquant de la plateforme technique. Il a été disponible le jour du scrutin vers 10 heures alors qu'il devait l'être au minimum 48 heures avant. En raison de ce retard, il a été procédé un échantillonnage ad-hoc en laissant à l'observateur le choix de ces bureaux de vote en restant dans la circonscription électorale qui lui a été attribuée. Ce type de déploiement n'est pas le plus efficace et met en péril la fiabilité des résultats obtenus.

### **Numéros de flotte / Dotation de Crédit**

- L'option de disposer d'une flotte est toujours la meilleure mais a heurté sur une difficulté financière. Cependant, l'alternative de doter les analystes de crédit téléphonique a passablement marché avec la contrainte du retard dans la distribution et la faiblesse des ressources allouées.

### **Stabilité du réseau**

- De façon générale, on peut dire que les problèmes de réseau n'ont pas beaucoup affecté le système.

### **Postes de travail**

- Le dispositif technique a été handicapé par la difficulté de disposer de postes de travail en nombre suffisant pour les analystes. On a pu utiliser les ordinateurs personnels de certains analystes et parfois partager un poste de travail entre deux analystes.

## **RECOMMANDATIONS**

Il faut disposer à temps de postes de travail professionnels et adaptés aux besoins.



Il faut déceler assez tôt les difficultés relatives à la disponibilité des informations sur le scrutin et surtout la carte électorale. Ces données sont indispensables pour assurer un bon échantillonnage représentatif. Aussi, il faut s'assurer que les structures partenaires chargés d'effectuer cette tâche ont les capacités requises pour le faire avec les bonnes méthodes et à temps opportun.

## **X. Résultats du Monitoring des médias**

Le monitoring des médias a été le véritable maillon faible du Programme d'accompagnement multi acteurs. On peut dire qu'aucun résultat concret n'a pu être obtenu à ce jour en termes de collecte ou de remontée d'informations pouvant servir d'analyse.

22 organes de presse ont été retenus au total et 26 moniteurs répartis sur l'ensemble du territoire. Pour rappel, les moniteurs ont bénéficiés de plusieurs formations modulaires, d'une formation de formateurs et de mises à jour de leurs acquis. Cependant, force est de constater qu'aucun résultat tangible n'a été atteint en terme de monitoring sur le terrain en dépit des séries d'ateliers de renforcement de capacités.

Depuis plusieurs mois et jusqu'au jour du scrutin, seuls 50 formulaires ont été enregistrés et donc le seuil minimum n'a pas été atteint pour pouvoir produire un rapport d'analyse sur le monitoring des médias au Congo. Pour comparaison, le monitoring des médias mené au Togo sur une période de trois mois et ayant mobilisé 25 moniteurs des médias a permis une remontée par les moniteurs de 3278 formulaires.

Malgré la solution approuvée de collecter les informations par téléphone, une seconde formation délivrée à 4 analystes logés dans les locaux du CSCL et les médiations effectuées par Gorée Institute pour faire évoluer les rapports entre le CSLC et les moniteurs, l'activité n'a pas pu produire de résultats. Les principales difficultés observées après ces réglages sont les suivantes:

- Manque de connexion internet pour les 4 analystes logés au CSLC
- Manque de motivation de ces analystes
- Rétention d'informations de la part de certains moniteurs
- Faible coordination de l'Unité de monitoring au sein du CSLC

## **XI. Difficultés rencontrées**

- Moyens financiers mis à la disposition de la PROSCEAC disproportionnés par rapport aux ambitions originelles du Programme, impactant ainsi le déploiement des observateurs
- Faible leadership et faible coordination de la PROSCEAC
- Lenteurs dans la mise à disposition du plan de déploiement par la PROSCEAC
- Faible capacité organisationnelle de la PROSCEAC
- Non effectivité du monitoring des médias malgré la série de formation, la mise à niveau et la mise en place de la coordination
- Manque de suivi et de mise à jour du Conseil supérieur de la liberté de communication

- Aucune remontée de la part des moniteurs des médias, ne permettant ainsi par de produire un rapport d'analyse sur le monitoring des médias

## **XII. Recommandations générales**

### **A la PROSCEAC**

- Renforcer le leadership de la Plateforme
- Initier des programmes de formation en renforcement institutionnel et en leadership, en conceptualisation de programme et de mobilisation de ressources
- Initier un programme de renforcement des capacités organisationnelles notamment en efficacité organisationnelle

### **Aux partis politiques, dans une dynamique de renforcer la participation politique effective des femmes à la compétition**

- Impliquer davantage les femmes politiques au niveau des instances de décision
- Initier des programmes de formation en Leadership et en Management des organisations à l'intention des femmes
- Organiser des séminaires de formation pour une bonne appropriation du Code électoral, mais aussi de plusieurs autres Codes : de la Presse, des Marchés publics, etc.
- Reconduire la formation en Genre et Elections mais bien en amont du processus électoral
- Partager davantage les implications du quota des 30% tel qu'institué et les limites d'une telle disposition

### **Au Conseil supérieur de la liberté de communication**

- Renforcer la coordination de l'Unité de monitoring des médias
- Résoudre les conflits latents entre l'Unité de monitoring et les moniteurs des médias
- Régulariser le traitement des moniteurs des médias
- Résoudre les limites techniques constituant un blocage au suivi des moniteurs des médias mais aussi à la mise à jour du site web
- Aller vers une autonomisation de l'Unité de monitoring pour un fonctionnement efficace

### **Dans une perspective d'amélioration du processus électoral**

- Procéder à une revue du Code électoral
- Approfondir la disposition relative au quota de 30% des femmes sur les listes électorales en spécifiant les positions des femmes investies sur les listes, de façon à ce que les chances d'éligibilité soient effectives
- Abandonner le vote par procuration qui pourrait faire le lit d'irrégularités à grande échelle
- Rationaliser l'agencement institutionnel des organes de gestion des élections en confiant la préparation et l'exécution des opérations de vote à une seule structure.

Dans le schéma actuel la DGAE prépare et la CENI exécute les opérations électorales.

- Dans une perspective de maîtrise du fichier électoral, initier un programme de refonte de l'état civil
- Revoir la planification des activités de la CONEL afin que distribution des cartes d'électeur se fasse bien a amont du scrutin
- Former à temps les membres des bureaux. Pour les élections locales ils ont été formés à 48 heures du scrutin
- Du point communicationnel, il faut rompre totalement d'avec le label « Ville morte » qui symbolise le jour du vote au Congo. Ceci n'encourage pas la mobilité et donc constitue un frein à la participation. Ceci est d'autant plus vrai que dans la campagne, les populations doivent parcourir des kilomètres pour voter. Sans moyen de locomotion, aucune possibilité n'est offerte dans un contexte de faiblesse du niveau de conscience démocratique et citoyen.
- Formaliser le statut de l'observateur citoyen par voie légale, ce qui participera davantage à légitimer l'action d'observer. Il est vrai qu'un décret présidentiel a été signé pour reconnaître le statut d'observateur.
- Fixer définitivement le calendrier électoral et éviter son instabilité

Dans la perspective de la pérennisation des acquis, il est important pour le PNUD et l'ensemble des parties prenantes d'initier un programme d'appui au cycle électoral inclusif dans la perspective des élections présidentielles de 2016.

### **XIII. Conclusion**

Cette seconde phase est une étape phare du Programme d'accompagnement si l'on sait que le point crucial qui aura permis de mesurer le niveau de performance des parties prenantes fut la période électorale. En effet, durant cette seconde phase, les activités suivantes ont été menées :

- Formation de 100 femmes candidates
- Formation de 200 observateurs électoraux
- Formation de 20 analystes
- Mise en place d'une Cellule de suivi électorale
- Mise à niveau des 26 moniteurs des médias

Le Programme d'accompagnement électoral est un modèle de coopération sud-sud réussi, même s'il est à déplorer la presque léthargie dans laquelle est plongée l'Unité de monitoring des médias mise en place pour le compte du Conseil supérieur de la liberté de communication.

Dans la perspective de l'instauration d'une expertise électorale congolaise et de terminer le cycle électoral, la Phase III du Programme d'accompagnement électoral prévoit 2 principales activités :

- Une rencontre nationale d'évaluation du scrutin législatif du 28 septembre 2014
- Une formation de formateurs BRIDGE

## XIV. Annexes

### Débriefing Formation des observateurs Jour 1 et Mise en place cellule de suivi des élections (PROSCEAC/GI)

Lundi 22 septembre 2014

Point soulevé	Solution proposée	Responsable
Mise à disposition de la flotte téléphonique	Mardi au plus tard à 10 heures des offres des différents opérateurs téléphoniques seront disponibles pour que Massamba Ndiaye Expert TIC et Elections de l'Institut Gorée puisse aider à effectuer un choix	PROSCEAC
Mise à disposition du financement pour l'observation	Un plaidoyer sera fait auprès du PNUD pour qu'une solution soit trouvée. A défaut la PROSCEAC va trouver les moyens de préfinancer les activités les plus urgentes	PROSCEAC/GI/PNUD
Liste des observateurs et déploiement	Les moyens limités contraignent à réduire le nombre d'observateurs. Au lieu de 200, 90 seront finalement déployés. Une alternative sera explorée : faire un fundraising éventuellement auprès des organisations membres de la PROSCEAC pour mobiliser plus de 90 observateurs. Le plan de déploiement sera envoyé à l'équipe de l'Institut Gorée	PROSCEAC
Mise à disposition des ordinateurs pour la Cellule de veille	Le PNUD n'est pas présent au débriefing mais il est convenu qu'ils prennent en charge ce volet	PNUD
Kit des observateurs, supports de visibilité, les badges d'accréditation	La prise en charge de ces dépenses est suspendue à la mise à disposition rapide de la subvention du PNUD	PROSCEAC

## Débriefing Formation Jour 2 Mardi 23 septembre 2014

<b>Point soulevé</b>	<b>Solution proposée</b>	<b>Responsable</b>
Mise à disposition de la flotte téléphonique	Les observateurs déjà formés gardent leurs cartes SIM. Chacun s'en procurera un second. Au plus tard vendredi 26, tous les observateurs et analystes recevront un crédit téléphone dans leurs portables	PROSCEAC
Liste des observateurs et plan de déploiement	Contrairement à la décision de la veille de ne déployer que 90 observateurs, tous ceux qui seront formés comme observateurs seront déployés. Au plus tard jeudi le plan de déploiement sera disponible	PROSCEAC
Mise à disposition des ordinateurs pour la Cellule de veille	Sur les 20 ordinateurs souhaités, 17 sont aujourd'hui disponibles. Les 3 autres restant seront mis à disposition avant la date de l'opérationnalisation de la Cellule	PNUD
Mise à disposition des fonds	Le dossier est en cours de traitement par le PNUD car la réaction du président de la PROSCEAC fut tardive concernant les informations bancaires à transmettre au PNUD. L'option du pré financement, vu les urgences est à explorer. Le principe du financement est dans les cas acquis	PNUD/PROSCEAC
Kit de l'observateur	Tous les formulaires sont remis aux observateurs à l'issue des formations par les formateurs. Il reste la mise à disposition des	PROSCEAC

	badges d'accréditation, les kits de visibilité	
Mise en place Cellule de suivi des élections	La Cellule sera installée au MERC et les formations des analystes vont s'y dérouler le vendredi 26 septembre à partir de 10h. Il faudra donc la mise à disposition de la liste des 20 analystes à former et des leaders de la PROSCEAC qui seront présents au niveau de la Cellule de suivi électoral.	GI/PROSCEAC/PNUD
Aspects logistiques	Prévoir des laissez passer aux différentes parties prenantes à la Cellule de suivi le jour du scrutin (Analystes, membres de la Cellule de suivi, PNUD, équipe de Gorée Institute	PROSCEAC

### Débriefing 3 du 24 septembre 14

Point soulevé	Solution proposée	Responsable
Plan de déploiement	La réunion tenue par la PROSCEAC le matin. Il a été constaté que ceux qui sont formés ne figurent pas tous sur leurs listes initiales. Donc au plus tard jeudi 25 septembre le plan de déploiement sera disponible, une fois que les derniers participants inscrits sur la liste de présence	PROSCEAC
Flotte téléphonique	Toutes les dispositions sont prises, au plus tard jeudi 25 septembre tout sera disponible et apprêté	PROSCEAC
Mise à disposition des fonds	Le principe du préfinancement est retenu, certains prestataires ont démarré le travail. Au plus tard vendredi 26, les kits de visibilité seront	PROSCEAC

	disponibles. De même, à la cérémonie de clôture officielle des formations, le président de la PROSCEAC sollicitera le ministre de l'Intérieur pour un plaidoyer qui devra être fait pour la mise à disposition à temps des fonds à la PROSCEAC	
Kits de visibilité	En principe tout sera disponible vendredi 26 septembre	PROSCEAC
Analystes	La liste des analystes sera disponible Jeudi 25 septembre	PROSCEAC
Aspects logistiques	Les accréditations pourront être demandées jeudi à partir de 10 heures une fois que les listes de présence remplies. De même les dispositions sont prises pour que les demandes de laissez passer soient disponibles.	PROSCEAC



## Atelier de formation Genre et Elections

Terme de référence atelier de formation  
des femmes candidates aux élections locales 2014  
Brazzaville, 16 au 19 septembre 2014

**Du 16 au 19 septembre 2014**

**Hôtel Mickaels - Brazzaville**



## **I. Contexte et justification**

Dans la dynamique de la consolidation de la démocratie et des principes de bonne gouvernance, la République du Congo s'est dotée d'un certain nombre de structures en vue d'une amélioration qualitative de son processus politique et d'un effectif rapprochement entre la puissance publique et les bénéficiaires des politiques publiques.

Le foisonnement des médias et la privatisation du secteur des médias qui originellement était monopolisé par l'Etat a fait émerger de nouveaux besoins et par conséquent de nouvelles stratégies d'intervention et d'accompagnement des autorités politiques pour une meilleure efficacité des politiques publiques et un assainissement du secteur des médias.

Sous ce rapport, face aux défis croissants de la démocratisation et de la bonne gouvernance, avec les exigences y relatives, notamment l'accès à l'information, il a été institué un Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), ceci dans le but, entre autres, de réguler les médias Congolais et de statuer en période électorale pour une couverture des compétiteurs politiques dans le respect de l'esprit et de la lettre de la loi fondamentale et du corpus légal.

Depuis 2012, à la veille des élections législatives, avec l'accompagnement du PNUD, l'Institut Gorée : Centre pour la Démocratie, le Développement et la Culture a pu renforcer les capacités de 350 membres du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) et journalistes congolais environ. L'Institut Gorée est un centre panafricain d'intérêt public qui a développé une expertise dans la formation en matière électorale et activités connexes. De même, il est membre du Réseau du Savoir électoral et à pu capitalisé plus de 2 décennies d'activités diverses sur les questions électorales (Recherche, Facilitation, Intervention). L'Institut est également le Hub BRIDGE en Afrique de l'Ouest.

Etant donné le rôle crucial et délicat des médias en période électorale au sein de nos jeunes Etats et dans sa volonté de faciliter l'émergence de sociétés paisibles en Afrique, l'Institut Gorée a conceptualisé et proposé un module de formation en monitoring des

médias, ceci dans le but de mettre à la disposition des parties prenantes un outil permettant de prévenir ou de circonscrire tout facteur d'instabilité lié à un mauvais traitement de l'information en période électorale.

En décembre 2013, la formation effectuée à l'intention du Conseil supérieur de la liberté de communication et les journalistes congolais, en introduisant les principes devant régir le monitoring des médias a permis de percevoir la nécessité d'un accompagnement plus poussé du Conseil dans le monitoring des médias.

Le rapport de la formation alors effectuée, sur la base des fiches d'évaluation administrées aux participants mettait en exergue de fortes recommandations, notamment :

- Mettre en place une unité de monitoring des médias
- Former des formateurs en monitoring des médias, dans une perspective de transfert de compétences effectif
- Effectuer, à l'occasion des élections locales qui doivent se dérouler en 2014 au Congo, un monitoring des médias permettant d'évaluer l'intervention des médias durant le processus électoral.

Par ailleurs, sous le prisme de l'approche du cycle électoral et dans une volonté d'instauration d'un processus électoral intègre, il est nécessaire d'impulser une dynamique pluri acteurs, intégrant toutes les parties prenantes au processus électoral, les organes de gestion des élections, les organisations de la société civile mises en réseau, etc., ceci afin qu'à chaque étape du processus, selon les enjeux, les urgences, les défis et les intervenants, les principes d'une bonne organisation et d'un bon management du processus électoral soient garantis.

C'est ainsi qu'en plus de l'accompagnement du Conseil supérieur de la liberté de communication, un accompagnement spécifique sera adressé aux autres parties prenantes au processus électoral congolais. La formation BRIDGE en Administration électorale, à l'intention de toutes les parties prenantes au processus électoral doit être comprise à cet aune, de même que la volonté de mettre en réseau les organisations de la société civile congolaise en vue des futures échéances électorales au Congo.

Les partis politiques sont des cadres d'expression de la citoyenneté, des espaces de socialisation, des machines de conquête du pouvoir. L'avènement des principes de gouvernance, avec toute une batterie de principes dont la participation vient bouleverser plusieurs pratiques mais également des croyances qui ont fini de s'instaurer, presque de manière structurelle. En effet la participation politique vient de manière subtile conforter l'intrusion de la question du Genre dans le projet démocratique. Les femmes sont donc désormais vues comme des actrices de premier plan et non plus comme des figurantes. A tous les niveaux, il est important de pouvoir les impliquer étant donné leur apport potentiel qualitatif et quantitatif. L'élection aujourd'hui présente aujourd'hui l'une des opportunités les plus effectives d'expression de cette participation politique féminine. Il importe donc d'accompagner cette participation politique par l'introduction d'un certain nombre de principes et d'éléments aux femmes impliquées dans la compétition politique.

## **II. Objectif global**

- Participer à l'instauration d'un processus électoral intègre au Congo dans le cadre des élections locales
- Former 100 femmes candidates aux élections locales aux principes de la participation politique

## **III. Objectifs spécifiques**

- Introduire aux femmes candidates au concept de la participation politique, du genre et autres notions connexes
- Introduire aux femmes candidates les principes directeurs de la démocratie, des partis politiques, etc.
- Partager avec les femmes candidates aux élections locales des connaissances en lien avec le processus électoral et les parties prenantes à ce processus
- Renforcer les compétences des femmes candidates de tout bord, aux élections locales congolaises,

## **IV. Résultats attendus**

- 100 femmes congolaises candidates aux élections locales sont introduites aux concepts de la participation politique, du genre et autres notions connexes ;
- Les femmes candidates aux élections locales congolaises sont introduites aux principes directeurs de la démocratie, des parties politiques, etc.
- Des connaissances en lien avec le processus électoral et les parties prenantes à ce processus électoral sont partagées avec les femmes candidates ;
- Les compétences des femmes candidates sont renforcées dans les domaines des médias, de la communication politique, du cycle électoral, etc.

## Jour 1

Heure	Activité	Facilitateur	Ressources / à faire
8.30	Accueil et inscription des participantes		
9.00	Cérémonie officielle		
9.45	Présentation des participants		
10.15	Rappel des objectifs et Code de conduite		
10.45	Présentation du Goree Institute		
11.00	Pause café		
11.15	Clarification des valeurs/ Trouver le code		
11.45	Les Nations Unies et les Elections libres et équitables		
12.15	Présentation du Cycle électoral		
13.00	Déjeuner		
14.00	Anti-sieste		
14.15	Analyses des Parties prenantes au processus électoral		
15.00	Principes directeurs sur les partis politiques et les candidats		
15.45	Principes directeurs de l'OGE		
16.15	Elections, genre et participation politique des femmes		

16.45	Pause café et fin de la journée		
-------	---------------------------------	--	--

## Jour 2

Heure	Activité	Facilitateur	Ressources / à faire
8.30	Arrivée des participants		
8.45	Brise glace		
9.00	Récapitulatif jour 1		
9.15	Instruments Juridiques pour la promotion de la participation des femmes aux élections		
9.45	Obstacles à la participation politique des femmes		
10.30	Brise glace		
10.45	Femmes et Système électoraux		
11.30	Mesures affirmatives pour améliorer la participation politique des femmes (Quotas)		
12.15	Femmes candidates et stratégies de campagne électorale		
13.00	Pause déjeuner		
14.00	Anti-sieste		
14.15	Femmes candidates et medias		
14.45	Participation politique et financement des partis		
15.15	Contentieux électoraux		
15.45	Pause café		
16.00	Stratégie d'amélioration de la participation des femmes aux élections		
16 :45	Evaluation		
17 :00	Remise des certificats et clôture		
15.45	Récapitulatif Jour 1 et 2		
16.00	Evaluation		

16 :30	Remise des certificats et Clôture		
--------	-----------------------------------	--	--

# Formation Observation électorale

## Termes de référence

### I. Contexte et justification

Dans la dynamique de la consolidation de la démocratie et des principes de bonne gouvernance, la République du Congo s'est dotée d'un certain nombre de structures en vue d'une amélioration qualitative de son processus politique et d'un effectif rapprochement entre la puissance publique et les bénéficiaires des politiques publiques.

Le foisonnement des médias et la privatisation du secteur des médias qui originellement était monopolisé par l'Etat a fait émerger de nouveaux besoins et par conséquent de nouvelles stratégies d'intervention et d'accompagnement des autorités politiques pour une meilleure efficacité des politiques publiques et un assainissement du secteur des médias.

Sous ce rapport, face aux défis croissants de la démocratisation et de la bonne gouvernance, avec les exigences y relatives, notamment l'accès à l'information, il a été institué un Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), ceci dans le but, entre autres, de réguler les médias Congolais et de statuer en période électorale pour une couverture des compétiteurs politiques dans le respect de l'esprit et de la lettre de la loi fondamentale et du corpus légal.

Depuis 2012, à la veille des élections législatives, avec l'accompagnement du PNUD, l'Institut Gorée : Centre pour la Démocratie, le Développement et la Culture a pu renforcer les capacités de 350 membres du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) et journalistes congolais environ. L'Institut Gorée est un centre panafricain d'intérêt public qui a développé une expertise dans la formation en matière électorale et activités connexes. De même, il est membre du Réseau du Savoir électorale et à pu capitalisé plus de 2 décennies d'activités diverses sur les questions électorales (Recherche, Facilitation, Intervention). L'Institut est également le Hub BRIDGE en Afrique de l'Ouest.

Etant donné le rôle crucial et délicat des médias en période électorale au sein de nos jeunes Etats et dans sa volonté de faciliter l'émergence de sociétés paisibles en Afrique, l'Institut Gorée a conceptualisé et proposé un module de formation en monitoring des

médias, ceci dans le but de mettre à la disposition des parties prenantes un outil permettant de prévenir ou de circonscrire tout facteur d'instabilité lié à un mauvais traitement de l'information en période électorale.

En décembre 2013, la formation effectuée à l'intention du Conseil supérieur de la liberté de communication et les journalistes congolais, en introduisant les principes devant régir le monitoring des médias a permis de percevoir la nécessité d'un accompagnement plus poussé du Conseil dans le monitoring des médias.

Le rapport de la formation alors effectuée, sur la base des fiches d'évaluation administrées aux participants mettait en exergue de fortes recommandations, notamment :

- Mettre en place une unité de monitoring des médias
- Former des formateurs en monitoring des médias, dans une perspective de transfert de compétences effectif
- Effectuer, à l'occasion des élections locales qui doivent se dérouler en 2014 au Congo, un monitoring des médias permettant d'évaluer l'intervention des médias durant le processus électoral.

Par ailleurs, sous le prisme de l'approche du cycle électoral et dans une volonté d'instauration d'un processus électoral intègre, il est nécessaire d'impulser une dynamique pluri acteurs, intégrant toutes les parties prenantes au processus électoral, les organes de gestion des élections, les organisations de la société civile mises en réseau, etc., ceci afin qu'à chaque étape du processus, selon les enjeux, les urgences, les défis et les intervenants, les principes d'une bonne organisation et d'un bon management du processus électoral soient garantis.

C'est ainsi qu'en plus de l'accompagnement du Conseil supérieur de la liberté de communication, un accompagnement spécifique sera adressé aux autres parties prenantes au processus électoral congolais. La formation BRIDGE en Administration électorale, à l'intention de toutes les parties prenantes au processus électoral doit être comprise à cet aune, de même que la volonté de mettre en réseau les organisations de la société civile congolaise en vue des futures échéances électorales au Congo.

## **II. Objectif global**

Mettre en place une mission d'observation électorale de la Plateforme des réseaux et organisations de la société civile pour des élections crédibles au Congo

## **III. Objectifs spécifiques**

- Outiller 200 observateurs sur l'observation électorale
- Outiller techniquement 20 analystes pour un bon traitement des informations reçues des observateurs déployés

- Partager la vision d'une nouvelle forme d'observation électorale proposée par l'Institut Gorée

#### **IV. Résultats attendus**

- 200 observateurs nationaux sont formés sur les questions d'observation électorale et sur les techniques de remontée d'informations électorales
- 20 analystes sont formés sur les questions d'observation électorales et sur les techniques de traitement des données remontées
- Une vision commune est partagée sur une nouvelle forme d'observation électorale, modélisée par l'Institut Gorée

#### **V. Cibles et bénéficiaires**

- Organisations et réseaux membres de la PROSCEAC
- Citoyens congolais
- OGE congolais

#### **VI. Durée**

Du 22 au 25 septembre 2014 à l'Hôtel Michael's



**Programme d'accompagnement multi acteurs de l'Institut Gorée  
en vue des élections locales au Congo  
Atelier de formation des observateurs du 22 au 25 septembre 2014**



Horaire	ACTIVITÉS
08:30-09:00	Mise en place et Logistique
09:00-09:30	Objectifs du cours - Agenda - Code de conduite
09:30-09:50	Définition - Types et catégories d'Observation électorale
09:50-10:15	Principes directeurs de l'observation des élections
10:15-11:00	Organe de Gestion des élections et agencement institutionnel
11:00-11:15	Pause-café
11:15-11:45	Rôle et profil de l'observateur
11:45-12:15	Code de conduite des observateurs: Ce qu'il faut faire - Ce qu'il faut éviter
12:15-12:45	Que faut-il observer?
12:15-12:45	Documents et matériels essentiels pour l'observation des élections
12:45-13:15	Organisation et fonctionnement du Bureau de Vote
13:15-14:15	Pause-Déjeuner
14:30-15:00	Les formulaires d'observation: Ouverture
15:00-15:30	Les formulaires d'observation: Déroulement
15:30-16:00	Les formulaires d'observation: Dépouillement et clôture
16:00-16:15	Pause Café
16:15-16:45	Questions pratiques
16:45-17:00	Récapitulatif de la journée: Points clés
17:00-17:30	Remise des certificats et fin de la journée

## ELECTIONS 2014 - QUESTIONNAIRE M-OBSERVATEURS/MONITEURS

### DONNEES GENERALES

Région..... Secteur.....  
 District ..... N° du Bureau de vote.....

## OUVERTURE DU BUREAU DE VOTE

**1) Ouverture du bureau de vote**

Heure d'ouverture du bureau de vote (HH:MM) : .....

Si le bureau n'est pas ouvert à l'heure, donnez les raisons du retard : (Cocher plusieurs réponses)

- Matériel électoral incomplet
- Absence Membre(s) du bureau
- Problèmes de sécurité
- Autres  Préciser.....

**2) Présence des membres du bureau de vote:**

Tous les membres du bureau de vote (Presidente, Secretário, 4 Scrutinadores) étaient présents à l'ouverture ? **OUI**  **NON**

Combien y a t- il de femmes dans le bureau de vote ? |\_\_|

**3) Équipement du bureau de vote**

Tout l'équipement du bureau de vote est en place ?

Équipement	Oui	Non	Équipement	Oui	Non
Urne			Tables		
Isoloirs			Cadenas ou Cire		
Liste des électeurs			Chaises		
Enveloppes			Lampes		
Encre indélébile			PV de dépouillement		
Cachet			Code électoral		
Bulletins de vote					

**4) Vérification de l'état vide de l'urne avant le démarrage du scrutin**

Vérification faite publiquement à l'ouverture du bureau ? **OUI** **NON**

L'urne est-elle scellée avec un cadenas ou de la cire ? **OUI** **NON**

**5) Présence des délégués des candidats (mettre une croix) :**

JOSE MARIO (PAICG) :	IBRAIMA SORY DJALO (PRN) :	DOMINGOS QUADE :	PSD :
ABEL INCANDA (PRS):	AREGADO MANTENQUE TE (PT) :	GEORGE MALU :	FDS :
AFONSO TE (PRID):	PAULO GOMES :	LUIS NANCASSA :	RGB :
IAIA DJALO (PND) :	HELDER VAZ LOPES :	PCD :	
CIRILO RODRIGUES DE O.(PS-GB) :	NUNO GOMES NA BIAN :	UM :	
PUSD	MP	UPG	

**Quand vous aurez ramassé toutes les infos ci-dessus (à partir de 07h00), appelez directement votre analyste ou envoyez lui un sms afin qu'il vous rappelle.**

-1/3-

## DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Sécurité du bureau de vote :	11h		14h		fermeture	
	oui	non	oui	non	oui	non
Présence des forces de l'ordre dans le lieu de vote						
Liberté d'accès des électeurs au BV ?						

Identification des électeurs :	11h		14h		fermeture	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Présentation de la carte d'électeur au moins ?						
Conformité entre la carte d'électeur et la liste d'inscription ?						
Vérification de la tâche d'encre sur les doigts avant le vote?						

Aménagement de l'isoloir :	11h		14h		fermeture	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Le secret du vote a-t-il été assuré (isoloir bien aménagé) ?						
Si non, expliquer.....						

Constatation du vote :	11h		14h		fermeture	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Les étapes suivantes ont-elles été correctement enregistrées ?						
Signature sur la liste des électeurs						
Introduction du doigt dans l'encre						
Si non, pourquoi ?.....						

Taux de participation :	11h		14h		fermeture	
Combien d'électeurs ont voté ?						
Il y a combien d'inscrits au bureau de vote ?						

[Quand vous aurez ramassé toutes les infos ci-dessus, appelez directement votre analyste ou envoyez lui un sms afin qu'il vous rappelle.](#)

## CLOTURE DU SCRUTIN

### Heure de clôture du scrutin

Le Bureau de vote a été clôturé plus ou moins à l'heure (17h) ?	OUI	NON
A quelle heure le scrutin a-t-il été clôturé (HH:MM) ? .....		
Le dépouillement s'est passé régulièrement sans incident ?	OUI	NON
L'enveloppe destinée à la CNE est-elle scellée ?	OUI	NON

Si non, pourquoi ?.....

### Lieu et déroulement du dépouillement

Le dépouillement s'est déroulé dans le bureau de vote ? OUI NON

Si non, préciser : .....

### Comment s'est déroulé le dépouillement

Tous les membres du bureau ont-ils signé le procès-verbal (PV) ? OUI NON

Si non, pourquoi ? .....

Y a-t-il eu des réclamations ? OUI NON

Toutes les réclamations ont-elles été consignées dans le PV ? OUI NON

-2/3-

### Résultat du dépouillement

	Nombre	
	Présidentiel	Législative
Inscrits	_ _ _	_ _ _
Votants	_ _ _	_ _ _
Nuls	_ _ _	_ _ _
Exprimés	_ _ _	_ _ _

### Résultats : nombre de voix obtenues pour chaque candidat à la présidentielle

NOM ET PRENOMS DES CANDIDATS	PARTI	NOMBRE DE VOIX OBTENUES
JOSE MARIO	PAICG	_ _ _
ABEL INCANDA	PRS	_ _ _
AFONSO TE	PRID	_ _ _
IAIA DJALO	PND	_ _ _
CIRILO RODRIGUES DE OLIVEIRA	PS-GB	_ _ _
IBRAIMA SORY DJALO	PRN	_ _ _
AREGADO MANTENQUE TE	PT	_ _ _
PAULO GOMES		_ _ _
HELDER VAZ LOPES		_ _ _
NUNO GOMES NA BIAN		_ _ _
DOMINGOS QUADE		_ _ _
GEORGE MALU		_ _ _
LUIS NANCASSA		_ _ _

## FICHE DE SYNTHÈSE A REMPLIR PAR LES MONITEURS A LA FIN

Opinion globale sur le déroulement du vote dans le bureau :

	OUI	NON
La sécurité du vote a-t-elle été assurée pendant le scrutin ?		
Rapports corrects entre membres BV et délégués des candidats		
Rapports corrects entre membres BV et électeurs		
Des incidents ont-ils eu lieu dans les lieux de vote ou les BV		
Si oui, le Président a-t-il procédé à la réquisition des forces de l'ordre ?		

Selon vous, le vote s'est-il déroulé de façon (dans le bureau observé):

Satisfaisante	
Assez satisfaisante	
Pas satisfaisante	

Autres commentaires :

.....

[Quand vous aurez ramassé toutes les infos ci-dessus, appelez directement votre analyste ou envoyez lui un sms afin qu'il vous rappelle.](#)

-3/3-